

SCEAUX

bulletin municipal d'information

LES COSAQUES

FÊTES
de Sceaux
1975

SIREINE AUTOMOBILE

VOTRE
CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT

4.000 m² A VOTRE SERVICE

Mécanique - Tôlerie - Peinture en cabine

Station-Service - Lavage rapide

Exposition permanente voitures neuves et d'occasion



12 à 14, avenue du Général-Leclerc - nationale 20 ~ 92 340 BOURG-LA-REINE

☎ 350-48-40



CODEC SERVICE Sté SERRON

SUPERMARCHÉ ALIMENTAIRE 155, rue Houdan ~ 92330 SCEAUX ☎ 661-03-55

Livraisons à domicile — Parking privé — Ouvert le dimanche matin

La de l'in

☎ 702-53-34

84, rue Houdan - SCEAUX

Jouets

Cadeaux

Linge de maison

Prêt à porter de la naissance à 18 ans

SOLDES A PARTIR DU 15 JUIN

Ets ORTIN

Anciennement GELIN

TAPISSERIE - LITERIE - DECORATION

Moderne - Style

REFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNEE

15, avenue Georges-Clemenceau ~ 92330 SCEAUX

☎ 702-17-67

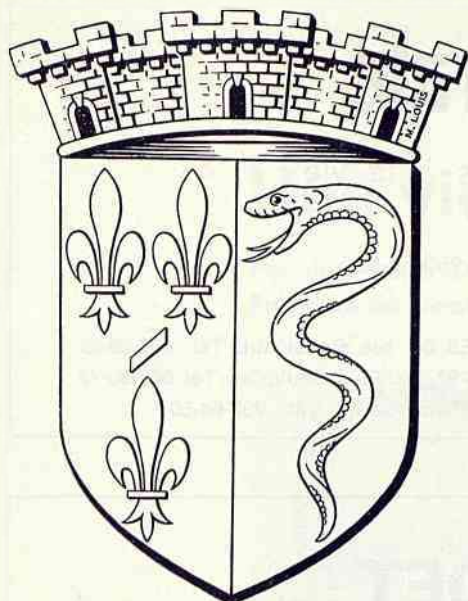
PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoïn

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) ~ 92330 SCEAUX

☎ 702-59-17

DEVIS GRATUITS



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

16^e année - N° 67

Mai - Juin 1975

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 661-29-50

Comité de rédaction

Hervé AUDIC, Roger JECHOUX, Pierre
MONCEAUX, Jean-Louis OHEIX, Mo-
nique PHILIPPART, Henri WATREMEZ.

Administration Publicité

Petites annonces

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux

Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. : 661-29-50 - Poste 360

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

EDITORIAL : Une vie sans fêtes 3

URBANISME

Favoriser les pavillons, abaisser les densités : deux décisions récentes
du Conseil municipal 4

20 cabines téléphoniques à Sceaux 7

Informations Minibus 7

FORMATION PERMANENTE 8

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES 11

AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES

Education familiale, régulation des naissances et éducation sexuelle 13

Les droits et avantages de la femme enceinte et de la mère de
famille 13

U.N.A.F.A.M. 14

Transports des personnes âgées 14

LOISIRS ET CULTURE

Conservatoire An X 16

Musée de l'Île-de-France 17

Bibliothèque Municipale 19

L'Astronomie à Sceaux 19

La Saison Musicale d'Été de Sceaux 19

Cinquantenaire de l'U.F.C.S. 20

Pour réussir votre retraite, sachez vous occuper 21

Vacances en allemand et en musique avec « Horizons et culture » 22

Amicale des officiers de réserve des Hauts-de-Seine, Section de Sceaux 22

Centre des Jeunes des Blagis 23

LOISIRS ET SPORTS

A.S.A.S. - Section Tennis 24

Piscine des Blagis 24

La Boule Scéenne a vingt ans 25

FERMETURE ANNUELLE DES BOULANGERIES 26

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS ET PHARMACIENS 27

PETITES ANNONCES 28

STUDIO - SUD

Reportages photographiques

☎ 661-04-85

Société Générale

la banque de ceux qui demandent plus à la vie

2.000 agences dans le monde

AGENCE A SCEAUX : 106, RUE HOUDAN - Tél. : 350-57-65

BUREAUX à :

BOURG-LA-REINE, 6, rue René-Rœckel — Tél. : 702-66-60

ANTONY, 1, avenue Aristide-Briand — Tél. : 666-00-20

CHATENAY-MALABRY, 71, rue J.-Longuet — Tél. : 350-79-00

FONTENAY-AUX-ROSES, 64, rue Boucicaut. Tél. 660-26-22

L'HAY-LES-ROSES, 95-97, av. P.-V. Couturier. Tél. 660-80-73

FRESNES, 4, place Pierre-Curie. Tél. 237-64-50



Salons CADET s.a.r.l.

1^{er} rue Florian
Tél. : 661.02.29

86, rue Houdan
Tél. : 661.02.29

Coiffure Messieurs
Coiffure Dames
(Coupes - Brushing)

Coiffure Dames
Parfumerie - Esthétique
Bijoux fantaisie



86, rue Houdan
☎ 661-16-26

C. BONOT

Opticien adaptateur de lentilles (souples et dures)
Agréé S.S.

SCEAUX

OPTIQUE - PHOTO
Agfa - Kodak

151, rue Houdan
☎ 350-29-38

PLOMBERIE - SANITAIRE

INSTALLATIONS REPARATIONS
Aménagement de cuisines, salles de bains, etc.

PIERRE DUCRET

173, av. de la Division-Leclerc, CHATENAY ☎ 350-00-06

Galathée 2000

PRET A PORTER JEUNES FEMMES
STYLE 20 ANS

Place de l'Eglise - SCEAUX ☎ 660-82-10
ENTREE LIBRE

MAISON DE LA PRESSE

Librairie - Papeterie - Cadeaux - Maroquinerie
Travaux d'imprimerie - Fournitures de bureaux

98, rue Houdan - 92330 SCEAUX

☎ 661-00-50

Ginestet

CHEMISERIE
NOUVEAUTÉS

47, rue Houdan

92330 SCEAUX

☎ 350.00.03

MIROITERIE 102

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand

Vitrierie : demi-gros - détail - Encadrements

Double vitrage ISOLAR - ISOLFOR - BIVER - THERMOPANE

Raymond
DJIAN

Tél. : 666.09.66 - 237.23.10

ANTONY

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

Une vie sans fêtes...

Par Jean-Louis OHEIX, Conseiller Municipal
Président du Comité Municipal des Fêtes



Studio Sud

Tradition appréciée des Scéens, les Fêtes du mois de juin se dérouleront cette année sous le signe d'une certaine austérité.

Les difficultés rencontrées par le Conseil Municipal pour « boucler » son budget 1975 ont eu des conséquences sur le budget du Comité des Fêtes, qui l'ont obligé à abandonner certains de ses projets.

Rien que de normal à cela, mais qu'on aille pas croire pour autant que le Comité Municipal des Fêtes ait renoncé à soutenir la réputation que ses réalisations des années précédentes lui ont acquise. On peut, avec moins d'argent et plus d'imagination, bâtir un programme, allégé mais cohérent, étalé, comme c'est devenu la tradition, sur les trois premières fins de semaine du mois de juin. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire.

Les samedi 7 et dimanche 8 juin seront consacrés à une vaste opération de promotion du sport à Sceaux. C'est ainsi que, grâce au concours de l'Office Municipal des Sports et des différents clubs, nous patronnerons ou organiserons des compétitions ou démonstrations d'athlétisme (relais à travers la ville), de cyclisme, de boules lyonnaises, de tennis et de basket, de natation, de judo et enfin d'escrime, notamment lors d'une soirée au cours de laquelle se produiront les sélectionnés français au Championnat du Monde.

Ajoutons que c'est le dimanche 8 juin qu'aura lieu le Concours de dessin et de peinture organisé par l'Association « Les Amis Scéens des Arts ».

Les samedi 15 et dimanche 16 juin seront entièrement consacrés au Concours hippique organisé conjointement avec le Jumping-club de Sceaux que dirige avec une grande compétence Bernard Rocquemont. Il se déroulera à nouveau au Parc de Sceaux mais sur un terrain plus approprié. Nul doute que cette amélioration d'ordre technique, s'ajoutant au bon niveau atteint par la dotation du concours, puisse lui assurer le succès grâce à une participation de qualité.

Le samedi 21 juin, on dansera sous les frondaisons du Jardin de la Ménagerie, avec Loulou Legrand, son accordéon et son orchestre de variétés.

Le dimanche 22 juin enfin, la matinée sera consacrée à la Félibrée traditionnelle, suivie de la Messe provençale. Et l'après-midi, le Jardin de la Ménagerie sera à nouveau le cadre d'une grande Fête de plein air où nous reverrons les poneys du Haras de Médine en première partie du grand spectacle équestre de Pierre Pakhomoff « Les Cosaques ».

Bien entendu, le programme des Fêtes que vous trouverez encarté dans ce bulletin, vous en dira davantage, en particulier sur les horaires. Quant aux prix, en dehors de ceux qui seront remis aux vainqueurs des compétitions sportives, il n'en sera pas question, puisque toutes ces manifestations seront totalement gratuites... comme de vraies fêtes populaires. De ces fêtes qui, sous nos climats peu encourageants, ont par trop tendance à disparaître, de ces fêtes que nous maintenons et maintiendrons à Sceaux, persuadés que nous sommes « Qu'une vie sans fêtes... est une longue route sans hôtelleries » (*).

(*) Une opinion que le philosophe grec Démocrite exprimait volontiers, il y a près de 2.500 ans.

Le Conseil Municipal de Sceaux a pris le 6 mai 1975 d'importantes décisions concernant le Plan d'Occupation des Sols. Avant de les énumérer, il est nécessaire de préciser où nous en sommes à cet égard : comment est réglementée la construction et quels sont les effets de cette réglementation ?

Où en sommes-nous ?

A Sceaux comme dans la plupart des communes de France, pour encore un an ou dix-huit mois, le Plan d'Occupation des Sols est « en cours d'étude ». Ses dispositions peuvent donc être modifiées par délibération du Conseil Municipal, avec l'accord du directeur départemental de l'Équipement, sans autre formalité ni délai. Et ces décisions sont immédiatement applicables.

Applicables à quoi ? Non pas aux constructions qui sortent de terre dans les semaines qui suivent, ni même aux permis de construire **délivrés** à ce moment. Mais bien aux certificats d'urbanisme **demandés** à partir de cette date. Les certificats d'urbanisme sont en effet des extraits pour une parcelle donnée, du Plan d'Occupation des Sols en vigueur au jour où ils sont demandés. Cette règle est faite pour éviter aux municipalités toute tentation de manœuvrer à l'encontre d'un propriétaire qui vient de déposer sa demande.

Un long délai sépare donc la date d'une décision de la date où ses effets sont visibles par le promoteur.

Un exemple, exceptionnellement long il est vrai, est celui de l'Hôtel des Finances, dont la construction commence au carrefour de la rue Houdan et de la rue du Maréchal-Joffre : le certificat d'urbanisme a été demandé le 30 juin 1972, les travaux ont commencé en avril 1975.

Dans l'ensemble, un délai de l'ordre de douze à dix-huit mois entre la première démarche et le début des travaux n'est pas rare en matière d'immeubles collectifs.

La longueur des délais entre une décision et son application sur le terrain n'est pas toujours gardée en mémoire ; c'est pourquoi, au cours des réunions multiples auxquelles a donné lieu la consultation sur l'urbanisme pendant l'hiver 1973-1974, un scepticisme général s'est manifesté à l'égard des décisions prises par le Conseil Municipal au milieu de 1972 de reprendre le contrôle du centre de la ville en y abaissant provisoirement le coefficient d'occupation des sols à 0,5, puis à l'été 1973 de freiner la densification en divisant presque par deux (de 0,7 à 0,4) le C.O.S. autorisé sur la moitié de la commune.

Cependant le bulletin n° 60 de mars-avril 1974 qui commentait ces mesures, et les qualifiait d'invisibles — ou plutôt de « pas encore visibles » — écrivait : « Il en résultera à coup sûr une diminution considérable dès 1974 des permis de construire délivrés ».

Aujourd'hui les faits sont là : la moyenne des permis délivrés pour la construction de logements neufs (1) s'est élevée à 250 par an pour les six années 1968 à 1973. Ce nombre est passé à 36 en 1974. Certes, dans tout l'Occident, 1974 n'a pas été une bonne année pour la construction ; mais ce n'est pas la conjoncture qui explique une telle réduction dans la proportion de 7 à 1.

Nous sommes donc très loin de la

« frénésie » de la construction que certains tracts croient devoir dénoncer. Les mesures générales de blocage demandées sont donc inutiles ; elles seraient au surplus forcément injustes et inévitablement provisoires. L'époque du développement quantitatif de Sceaux est terminée (2).

✱

« Plus tard viendra le moment d'apprécier si le coup de frein ainsi donné à la construction a été assez, ou bien trop brutal » écrivait encore le bulletin spécial de mars-avril 1974.

Les deux années écoulées depuis les mesures de la mi-1973 ont donné lieu à d'innombrables contacts avec des propriétaires de terrains, des candidats constructeurs, des habitants de la ville ; également des échanges de vue avec les responsables départementaux du Ministère de l'Équipement. Et, du 28 juin 1974 au 9 avril 1975, la commission extra-municipale « Plan d'Occupation des Sols » qui regroupe les représentants des associations et des personnalités diverses n'a pas tenu moins de huit séances.

Tous ces éléments d'information et de réflexion ont fait apparaître que des mesures de complément pouvaient être prises en ce printemps 1975, avec deux objectifs précis :

— assurer le maintien de larges zones pavillonnaires, et aussi faciliter la construction ou l'extension de pavillons ; sur ce dernier point, le coup de frein avait été trop brutal ;

— abaisser les densités autorisées dans quelques zones qui n'avaient pas été concernées par les décisions de 1973.

1. Favoriser la construction de pavillons

Avec un C.O.S. de 0,7, des pavillons pouvaient être construits sans difficulté sur de petites parcelles : par exemple, un terrain de 200 m² autorisait un pavillon de 140 m², et un terrain de 300 m² un pavillon de 210 m². Avec un C.O.S. réduit à 0,4, il n'en était plus de même. Et, dans les quartiers où les terrains sont relativement exigus, il n'était plus possible d'autoriser par exemple l'extension de pavillons construits avant la guerre, dont la surface et la distribution intérieure ne correspondent plus à la manière de vivre actuelle : sur un terrain de 250 m² par exemple, il n'était plus possible d'aller au-delà d'une surface construite de 100 m².

Pour remédier à cet inconvénient, il a été décidé que sur les terrains d'une superficie comprise entre 200 et 349 m², les surfaces construites autorisées, pour les logements individuels, seraient désormais fixées comme suit :

- terrains de 200 à 249 m² : construction de 120 m² ;
- terrains de 250 à 299 m² : construction de 130 m² ;
- terrains de 300 à 349 m² : construction de 140 m².

L'un des effets de ces mesures devrait être de favoriser la construction de pavillons dans les zones où les petits collectifs sont également autorisés au C.O.S. de 0,4 ; dans ces zones en effet, le propriétaire d'un terrain de 1.000 m², par exemple, a le choix entre construire 400 m² de logements collectifs, ou bien construire, comme sur un terrain de 250 m², quatre pavillons de 130 m², soit au total 520 m² ; la deuxième solution à toutes chances d'apparaître plus inté-

ressante que la première.

2. Maintenir des quartiers pavillonnaires

Tel qu'il a été institué il y a deux ans à Sceaux, un C.O.S. de 0,4 utilisé en petit collectif représente une densité très faible ; il n'en existe pas d'exemple dans notre commune, où les plus récentes réalisations de collectifs sont au C.O.S. de 0,7 ; pour fixer les idées, on peut dire qu'un bâtiment de 2 étages au C.O.S. de 0,4 n'occupe que 13 % du terrain, et en laisse donc 87 % non construit. Si de telles constructions peuvent bien s'insérer dans des quartiers mixtes sans les dénaturer, il existe des zones entièrement pavillonnaires, dont tout le monde souhaite qu'elles le demeurent intégralement, comme c'est le cas pour le quartier du parc.

Il a donc été décidé de n'autoriser que la construction de pavillons dans de larges îlots qui s'étendent, comme le montre la carte du nord-est à l'ouest de la commune.

Abaissement des densités autorisées

Enfin, après un inventaire minutieux quartier par quartier, il a été décidé d'abaisser la densité autorisée des constructions dans six zones :

- entre l'avenue de Bourg-la-Reine et la rue du Docteur-Roux : de 1 à 0,7 au nord et à 0,4 au sud de cet îlot ;
- autour du groupe scolaire des Blagis : de 0,7 à 0,4 ;
- le long de la rue de Fontenay, au nord du boulevard Desgranges : de 1 à 0,4 ;
- au nord de la rue des Chéneaux, dans la partie comprise entre la rue Eugène-Maison et l'avenue des Quatre-Chemins : de 1,3 à 0,7 ;
- au sud du sentier de la Tour : de 0,7 à 0,4.

On sait en outre que depuis la délibération du 4 juillet 1974, toute construction d'immeubles de plus de deux étages sur rez-de-chaussée est interdite dans les zones dont le C.O.S. est de 0,7. Cette mesure, qui concerne la hauteur, est importante car elle oblige à maintenir dans ces zones un profil de bâtiment très bas auquel les Scéens sont très attachés, tout en permettant de laisser libre les trois quarts de la surface du terrain (3).

La carte ci-jointe indique les coefficients d'occupation des sols à partir du 7 mai 1975. Elle fait ressortir le double souci qui a été celui du Conseil Municipal : « coller » au maximum avec la diversité des situations actuelles, et aboutir à une réglementation aussi claire et cohérente que possible.

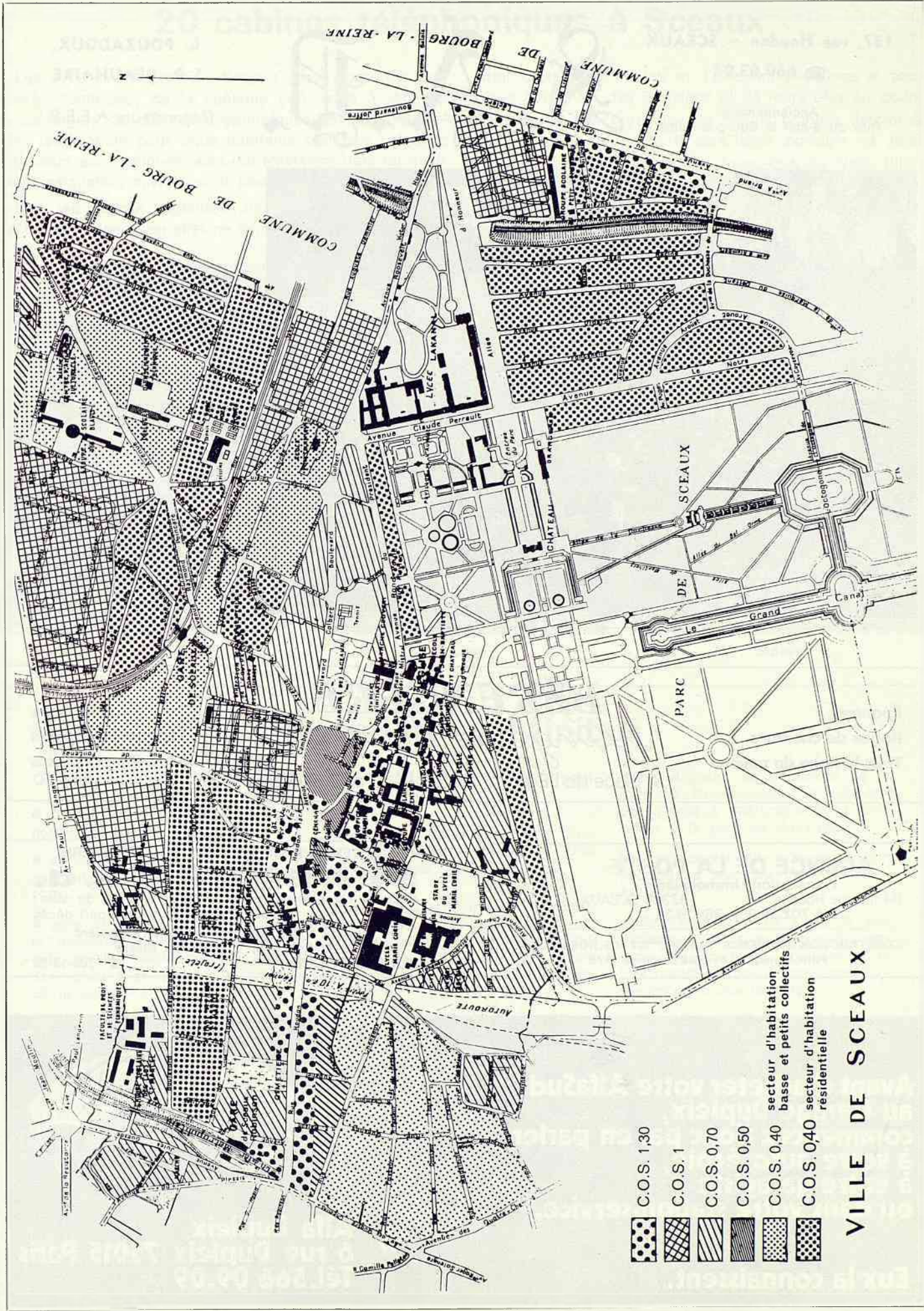
Michel PIQUARD,







Conseiller Municipal,
délégué à l'urbanisme.

(1) Le bulletin de mars/avril 1974 comporte à cet égard une erreur : le tableau de la page 9 reprend tous les permis demandés, et non pas les permis délivrés pour des logements neufs.

(2) Ce que confirment les tout premiers résultats — provisoires, avant vérifications — du recensement de mars 1975 : face à une augmentation de plus de 10 % du nombre de logements disponibles, la population aurait diminué. On voit combien les perspectives d'un Sceaux bourré de 50.000 ou 60.000 habitants sont loin de la réalité.

(3) Un C.O.S. de 0,7 réparti sur trois niveaux correspond à une emprise de 23 %, 77 % de la surface du terrain demeure donc libre.



-  C.O.S. 1,30
-  C.O.S. 1
-  C.O.S. 0,70
-  C.O.S. 0,50
-  C.O.S. 0,40
-  C.O.S. 0,40

secteur d'habitation
basse et petits collectifs

secteur d'habitation
résidentielle

VILLE DE SCEAUX

137, rue Houdan ~ SCEAUX

☎ 660.03.94

Anciennement
Rue du 8-mai à Bourg-la-Reine

S. A. D.

L. POUZADOUX

J.-P. BEAUHAIRE

Décorateurs A.E.E.B.



SPECIALISTE

Canapés

Bibliothèques

—
Tapisserie

Tenture murale

Éponges

Robes de chambre

Tout le linge de maison

BÉRENGÈRE
Linge de Maison

3, place de l'Église - SCEAUX / Tél. 660.75.27

Rideaux

Tapisseries signées

Couvre-lits - Coussins

AGENCE DE LA POSTE

Transactions Immobilières

114 bis, rue Houdan 92330 SCEAUX
☎ 702.36.06 - 350.19.35



CONSTRUCTION RÉSIDENCE "AURORE" 107-109, RUE HOUDAN
Petit immeuble livrable automne 1976

TOUTES LES IMPRESSIONS A L'IMPRIMERIE

SENEPART S.A.

industrie - commerce - publicité - tous travaux de ville :
cartes de visite, naissance, mariage et faire-part décès

Bureaux : 71, avenue du Général-Leclerc

Ateliers : 9, rue de la Bièvre

BOURG-LA-REINE

☎ 702-15-02

**Avant d'acheter votre AlfaSud
au Garage Duplex,
commencez donc par en parler
à votre auto-école,
à votre garagiste
ou dans votre station-service.**

Eux la connaissent.



**Alfa Duplex
6 rue Duplex / 75015 Paris
Tél. 566 09.09**

20 cabines téléphoniques à Sceaux

Les P.T.T. l'ont promis : Sceaux sera l'une des premières communes de la banlieue parisienne à recevoir le contingent de cabines téléphoniques estimé souhaitable : une cabine pour mille habitants soit une vingtaine s'ajoutant aux quelques-unes qui existaient déjà ici et là. Leur installation devrait avoir lieu pendant l'été.

Mais les cabines implantées ne seront pas les cabines de tout le monde ; en effet ce seront celles que le Secrétariat

d'Etat aux Postes et Télécommunications a soumises aux choix des Parisiens et de leurs élus au cours d'une exposition organisée au mois d'octobre dernier à Paris, avenue de Saxe. Il sera ainsi possible de téléphoner à partir de 12 cabines françaises de types différents et de 8 cabines étrangères originaires d'Allemagne, de Belgique, du Canada (2 cabines), de Grande-Bretagne, d'Italie, de Suède et de Suisse.



Canada



Suède



Suisse

Informations Minibus

Quelques chiffres, une évolution

- Le cap des 75.000 voyageurs transportés, passé courant avril,
- 40 % d'augmentation de la fréquentation entre mars 1974 et mars 1975,
- près de 10 % d'augmentation de la fréquentation depuis le 21 avril, date de la modification du service des lignes A et B et de la création de la ligne P,

tels sont les quelques chiffres qui permettent d'illustrer brièvement l'évolution favorable du réseau municipal de transport en commun.

Des précisions sur le service à la demande

Dans le nouveau service assuré par les Minibus depuis le 21 avril, l'un des quatre véhicules est exclusivement affecté à la satisfaction des demandes collectives émanant soit d'organismes, d'établissements scolai-

res, d'associations, etc., soit de particuliers groupés.

Pour préciser la nature de ce service nous donnons ci-dessous trois exemples réels d'utilisation.

- Une vingtaine d'enfants de l'école primaire des Clos-Saint-Marcel doit se rendre au Château de Sceaux pour participer à une séance d'animation organisée par le Musée de l'Île-de-France.

Un minibus les transporte aller et retour entre 13 h 30 et 15 h 30 - 2 heures de mise à disposition du véhicule - 90,00 F T.T.C.

- Une amicale régimentaire doit se rendre, **un dimanche**, de Sceaux à Paris (gare de l'Est) puis à Pantin ; départ à 10 heures. Elle doit faire le voyage retour de Pantin à Sceaux par la gare de l'Est en fin d'après-midi. Un minibus est mis à sa disposition pour la journée - 393,75 F t.t.c.

- Une association culturelle doit emmener dans l'après-midi un groupe

d'une vingtaine de personnes de la gare de Bourg-la-Reine à l'Hay-les-Roses puis à Châtenay-Malabry avec retour à la gare de Robinson.

Un minibus est mis à sa disposition pendant un peu plus de 3 heures - 140 F t.t.c.

Bien entendu il ne s'agit là que d'exemples et la souplesse du système mis en place est telle qu'un très grand nombre d'autres possibilités est offert aux usagers.

Parmi les usagers potentiels, il en est qui ont demandé si la desserte de l'Hôpital Antoine-Beclère de Clamart pouvait être envisagée.

La création d'un tel service (hebdomadaire ou bi-hebdomadaire) est actuellement à l'étude et il serait particulièrement intéressant que toutes les personnes susceptibles de l'utiliser le fasse savoir au Service des Relations publiques de la Mairie. Même avec un nombre de voyageurs très faible au départ, l'expérience pourrait être tentée dans les délais les plus brefs.

FORMATION CONTINUE

De plus en plus nombreux sont les actions et les cycles que des établissements publics ou privés organisent à l'intention de tous les « demandeurs » de formation.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous diverses indications à ce sujet, la plupart concernant des organismes du secteur de Sceaux, qui pourront leur fournir des renseignements complets et, éventuellement, des conseils ou des avis.

COURS DE FORMATION GENERALE DISPENSES PAR LE C.E.F.I.

Le C.E.F.I., association privée, sans but lucratif, subventionnée par le Ministère de l'Education et dirigée par un Conseil d'administration paritaire (Etat, syndicats, entreprises), organise des cours de formation générale dans différents centres de la région parisienne, et en particulier à Antony.

Ces cours sont dispensés le samedi matin.

Ils s'adressent à tous, adultes, hommes et femmes, du salarié à la mère de famille, pour leur permettre :

- d'acquérir une formation de base indispensable aujourd'hui (expression française, mathématiques-option physique, informatique, économie) ;
- de préparer des stages techniques de perfectionnement, de conversion, d'adaptation ;
- d'aborder ultérieurement des études supérieures.

Pour les personnes qui ne peuvent pas suivre les cours oraux, sont organisés des cours par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser au C.E.F.I., Délégation régionale Paris - Ile-de-France, 2, rue Heyrault à Boulogne 92100, tél. : 603-57-60, poste 42 (adresse provisoire).

R.T.S. PROMOTION

Le Ministère de l'Education édite une brochure intitulée : « R.T.S. Promotion - La télévision au service de la formation continue ».

Les extraits suivants suffiront à en montrer l'intérêt.

- « R.T.S. Promotion vous offre :
- des émissions de télévision éducative accompagnées de documents écrits ;
 - un ensemble de moyens qui vous permettent de tester vous-même vos connaissances, et de combler vos lacunes ;
 - une possibilité d'entretenir ou d'élargir vos connaissances générales ;
 - une actualisation de vos connaissances techniques et une amélioration de votre qualification professionnelle ;
 - une aide simple :
- pour la préparation d'un examen ;
 - pour suivre les études de vos enfants ;
 - pour apprendre les langues étrangères ;
 - pour mieux gérer votre entreprise.

Elle met à votre disposition :

- 10 séries d'émissions télévisées ;
- des média-complémentaires : cahiers

d'accompagnement, matériel d'entraînement, disques, diapositives ;

— une émission bimensuelle « Service information » ;

— un magazine consacré à la formation continue ;

— un journal mensuel « Téléformation ».

AU LYCEE DE CACHAN

Au Lycée de Cachan sont organisés des cours gratuits pour les travailleurs âgés de plus de 17 ans, désireux d'améliorer leur formation et de s'élever dans la hiérarchie professionnelle. Ils permettent de préparer les brevets de techniciens supérieurs (fabrications mécaniques), les brevets professionnels (électro-technicien, mécanique freinage, tourneur, fraiseur, dessinateur en construction mécanique). Sont organisés aussi des cours de perfectionnement des connaissances.

Ces cours peuvent avoir lieu pendant ou après la journée de travail.

Inscriptions et renseignements :

Lycée Technique d'Etat
61, avenue du Président-Wilson
94230 CACHAN
Tél. : 253-74-10, poste 361

AUTRES ETABLISSEMENTS

(Voir tableau ci-contre)

PREPARATION AU D.U.T. EN UN AN

1. Objet du Cycle

Perfectionnement et reconversion de salariés privés d'emploi.

2. Désignation du Cycle

Préparation au Diplôme Universitaire de Technologie.

3. Sanction du Cycle

Diplôme Universitaire de Technologie (Gestion) - Option « Finances-Comptabilité ».

4. Durée du Cycle : un an

33 semaines de cours à l'I.U.T. à raison de 32 heures par semaine. 4,5 semaines correspondant à de l'enseignement programmé par correspondance durant les vacances universitaires d'été.

5. Locaux

Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) de Sceaux.

6. Conditions requises :

— niveau : baccalauréat ou équivalent ;
— expérience professionnelle : 3 ans minimum.

7. Places disponibles : en février 1975.

8. Les candidatures doivent être présentées en juin 1975 au Centre de formation permanente de l'Institut Universitaire de Technologie, 8, avenue Cauchy à Sceaux, tél. 660.06.83.

I.FO.CO.P. - INSTITUT DE FORMATION COMMERCIALE PERMANENTE (le plus important centre français de formation commerciale pour adultes)

Renseignements :

I.FO.CO.P. Val-de-Marne
3, rue du Caducée - B.P. 368
94154 RUNGIS
Tél. : 686-50-11 ou 686-91-11

I.FO.CO.P. Yvelines
24, rue du Maréchal-Joffre
78000 VERSAILLES
Tél. : 950-27-48

L'I.FO.CO.P. :

I - Organise des sessions :

1/ Formation A.V. : animateur de vente

— Recrutement :

Mixte (à partir de 20 ans).

Jeunes gens ayant au minimum niveau BEPC ou une excellente expérience professionnelle, une bonne présentation et des qualités de dynamisme et de ténacité.

— Scolarité :

6 mois à temps plein, comprenant par semaine :

- 21 heures de cours théoriques, conférences et études de cas.
- 20 heures de stage permanent dans une entreprise.

— Rémunération :

Les stagiaires bénéficient d'une rémunération (loi du 16 juillet 1971).

Les cours sont gratuits.

Les frais de scolarité sont pris en charge par l'entreprise où est effectué le stage.

2/ Formation TED : Technicien En Distribution

— Recrutement :

Mixte (à partir de 20 ans).

Suite page 10

GROUPEMENT D'ETABLISSEMENTS	FORMATIONS POSSIBLES	OBSERVATIONS (public concerné, niveaux requis, durée des stages)
<p align="center">ANTONY-SCEAUX</p> <p>Etablissement d'appui : Lycée Descartes Avenue Lavoisier, 92160 ANTONY Tél. : 237-64-60</p> <p>Etablissements adhérents :</p> <p>ANTONY C.E.T., 14, rue P.-Kohlman C.E.S., « La Fontaine », 16, rue P.-Kohlman</p> <p>BAGNEUX C.E.G., 69 bis, allée A.-Petit C.E.T., 5, avenue H.-Barbusse</p> <p>BOURG-LA-REINE C.E.G., 24, avenue de la République</p> <p>SCEAUX C.E.T., 9 bis, rue de la Marne</p>	<p>Secteur secondaire : Préparations au B.P. Mécanique appliquée, dessin industriel.</p> <p>Technologie de constructions mécaniques. Electromécanique. Perfectionnement : technique de coupe.</p> <p>Organisation scientifique de travail. Sécurité du travail.</p> <p>Pré-formation de jeunes : agents de transport (administratifs).</p> <p>Secteur tertiaire : Secrétariat, aide-comptables, mécanographes. Perfectionnement aides-comptables.</p> <p>Initiation ou perfectionnement : — technique de vente ; — secrétariat, dactylo, sténo ; — mécanographie, comptabilité ; — gestion d'entreprise.</p> <p>Dessinateur sur catalogues.</p> <p>Formation générale : Perfectionnement ou initiation : — expression écrite ou orale ; — mathématiques, mathématiques appliquées ; — économie, droit commercial ; — langues : anglais, espagnol, italien, allemand, russe (base).</p>	<p>Formation assurée en promotion sociale ou dans le cadre de la loi du 16 juillet 1971.</p> <p>Niveau de base, au moins C.A.P.</p> <p>Cadres.</p> <p>a) jeunes de 16 à 18 ans sans qualification. b) jeunes de 18 à 20 ans sans emploi.</p> <p>Action prioritaire. Réinsertion des femmes dans la vie professionnelle : stage à mi-temps rémunéré, 20 heures par semaine.</p> <p>Tous niveaux.</p> <p>Niveau C.A.P. en dessin industriel.</p> <p>Tous niveaux.</p> <p>Cadres.</p>
<p align="center">CHATENAY-MALABRY</p> <p>Etablissement d'appui Lycée technique mixte, avenue J.-Jaurès, 92290 CHATENAY-MALABRY Tél. : 630-36-63</p> <p>Etablissements adhérents : L.E. Mounier, 35, rue des Prés-Hauts C.E.S. P.-Brossolette, 50, rue J.-Longuet C.E.S. L. de Vinci, 16, rue L. de Vinci C.E.S. n° 2 rue Lamartine</p> <p>PLESSIS-ROBINSON C.E.S. C.L.N. Ledoux, rue CL.N.-Ledoux C.E.S. R.-Rolland, 8, avenue Éd.-Herriot C.E.T. 29, rue P.-Rivet C.E.I. C.E.C., place des Déportés</p> <p>CLAMART L. Clamart 41, rue du Fort C.E.T. 52, rue d'Estienne-d'Orves C.E.T. 13, rue de Bièvres C.E.S. Maison-Blanche, 14, rue Maison-Blanche C.E.S. Bretagne 3, rue de Bretagne C.E.S. A.-Fournier 44, rue Division-Leclerc C.E.S. Petits-Ponts 7, rue de Vendée</p> <p>FONTENAY-AUX-ROSES C.E.S. Les Ormeaux, rue des Ormeaux</p> <p>CHATILLON-SOUS-BAGNEUX C.E.S. P. Eluard, rue de Bagneux</p>	<p>Secteur secondaire : Mécanique générale, mécanique-auto. Tournage, fraisage. Automatismes (pneumatiques, hydrauliques). Electro-mécanique, câblage, recherche logique de dérangements. Dessin industriel.</p> <p>Cycle de réinsertion de femmes : formation de câbleuses en électronique (3 mois).</p> <p>Secteur tertiaire : Secrétariat, organisation de secrétariat. Dactylographie, sténo-dactylo (perfectionnement). Comptabilité (débutants).</p> <p>Formation générale : Mathématiques, sciences physiques, informatique, anglais, espagnol, allemand.</p> <p>Formations diverses : Economie familiale et sociale (initiation). Péuériculture (initiation).</p> <p>Alphabétisation.</p>	<p>Stages conventionnés avec les entreprises.</p> <p>Tous niveaux.</p> <p>Jeunes de niveau Bac n'ayant aucune qualification professionnelle.</p> <p>Tous niveaux.</p> <p>Actions prioritaires Réinsertion des femmes dans la vie professionnelle (secteur tertiaire), stage à plein temps rémunéré (32 h par semaine pendant 10 semaines).</p> <p>Pour les jeunes du niveau du Bac n'ayant aucune qualification, stage de câbleur en électronique (15 stagiaires à plein temps pendant 3 mois).</p> <p>Immigrés.</p>

Jeunes gens possédant une bonne culture générale, une intelligence rigoureuse et solide et des qualités de dynamisme.

— Scolarité :

Une année à plein temps comprenant par semaine :

- 21 heures de cours théoriques, conférences et études de cas.
- 20 heures de stage permanent dans une entreprise.

— Rémunération :

Les stagiaires bénéficient d'une rémunération (loi du 16 juillet 1971).

Les cours sont gratuits.

Les frais de scolarité sont pris en charge par l'entreprise où est effectué le stage.

3/ Formation TOGE : Technicien en Organisation et en Gestion de l'Entreprise

— Recrutement :

Mixte (à partir de 20 ans).

Jeunes gens possédant une bonne culture générale, une intelligence rigoureuse et solide et des qualités de dynamisme.

— Scolarité :

Une année à plein temps comprenant par semaine :

- 21 heures de cours théoriques, conférences et études de cas.
- 20 heures de stage permanent dans une entreprise.

— Rémunération :

Les stagiaires bénéficient d'une rémunération (loi du 16 juillet 1971).

Les cours sont gratuits.

Les frais de scolarité sont pris en charge par l'entreprise où est effectué le stage.

4/ Formation TAC : Technicienne Administrative et Commerciale

— Recrutement :

Formation ouverte aux jeunes filles de plus de 20 ans, aux femmes mariées désirant retravailler, ayant au moins une année d'expérience professionnelle et un niveau brevet d'études.

— Scolarité :

Une année à plein temps comprenant par semaine :

- 21 heures de cours théoriques.
- 20 heures de stage permanent dans une entreprise.

— Rémunération :

Les stagiaires bénéficient d'une rémunération (loi du 16 juillet 1971).

Les cours sont gratuits.

Les frais de scolarité sont pris en charge par l'entreprise où est effectué le stage.

II - Met à la disposition de tous les stagiaires et de ceux qui veulent se perfectionner :

Un laboratoire de langues, qui par une méthode audio-active offre à tous le moyen d'acquérir les mécanismes de l'anglais ou de l'allemand parlé (ouvert tous les jours de 9 h à 22 h avec la présence continue de professeurs).

III - Organise des cours de promotion

(comptabilité, français, langues, dactylographie, sténographie, etc.).

IV - Assure la formation des mères de famille

Stage conventionné avec la Préfecture de Région

Ce stage est exclusivement réservé aux mères de famille désireuses de prendre ou de reprendre une activité professionnelle.

Il a pour but de donner une formation soit de :

- dactylographe-facturière ;
- aide-comptable dactylographe ;
- vendeuse dactylographe.

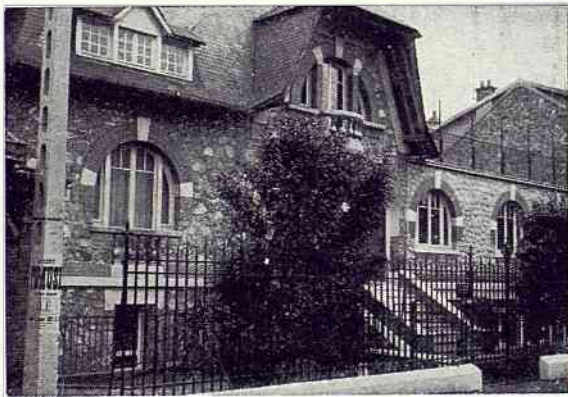
Il se déroule sur 40 semaines et comprend 300 heures de cours théoriques et 160 heures de stage pratique qui se répartissent de la façon suivante : 3 heures de cours ou de stage les lundi, mardi, jeudi, vendredi, selon le cas, le matin ou l'après-midi.

Il n'y a de cours ni le mercredi, ni pendant les vacances scolaires.

Les droits de scolarité s'élèvent à 500 F pour l'ensemble de la période de formation.

Les stagiaires bénéficient des rémunérations prévues par la loi du 16 juillet 1971 (base horaire du SMIC).

Les Centres : Bourg-la-Reine, Chelles, Coulommiers, Créteil, Fontainebleau, Juvisy, Meaux, Melun, Montrouge, Versailles.



ATRIUM du LYCÉE PRIVÉ

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

de la 12^e au Baccalauréat (séries A, B, C, D)
PRÉPARATION AU B.E.P.C. - RATTRAPAGE
EXTERNAT - DEMI-PENSION - Jeunes gens - Jeunes filles

Cours annuels - Cours de vacances d'été
Rééducation de la dyslexie remboursée par la Sécurité Sociale

46, rue du Lycée — 92-SCEAUX

☎ 350-23-15 - 660-83-95 - Métro Sceaux-Bourg-la-Reine
et 13, avenue d'Italie — PARIS (13^e)

☎ 331-34-72 - 589-83-54 - Métro Place d'Italie et Tolbiac

POISSONNERIE

Aubin



17, rue Houdan
92330 SCEAUX

Tél. 350.08.24

— ARRIVAGES DIRECTS —

PIANOS ANDERS

3 magasins d'exposition

PIANOS NEUFS TOUTES MARQUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

OCCASIONS GARANTIES

ACHAT - ÉCHANGE - ACCORDS

LOCATION-VENTE A PARTIR DE 150 F PAR MOIS

ORGUES ÉLECTRONIQUES - INSTRUMENTS A VENT
TOUTES MARQUES

STUDIOS A L'HEURE - ÉCOLE D'ORGUE ET GUITARE

17-21, rue Monge - Paris-5^e ☎ 325-56-79 - 033-59-87

Fournisseurs de nombreux conservatoires et écoles de musique

Magasins ouverts tous les jours, de 9 heures à 19 h 30

PARKING ASSURÉ

La parole aux associations de parents d'élèves...

Union des associations de parents d'élèves du district de Sceaux (PEEP - Parents d'Élèves de l'Enseignement Public)

La réforme Haby

25 % des élèves sortent de l'école sans qualification professionnelle...

1 étudiant sur 2 quitte l'université sans diplôme utilisable...

Et pourtant la Nation consacre 18 % de son budget à l'Éducation !

Voilà les chiffres qu'il faut connaître avant de juger le projet de réforme présenté par M. HABY. Ils démontrent bien que quelque chose ne va plus dans notre système éducatif et justifient le désir de chacun des ministres successifs de l'Éducation de tenter d'apporter une solution satisfaisante à ce grave problème.

A la date où nous écrivons ces lignes, nous ignorons l'avenir qui sera réservé à ce nouveau projet.

Malgré le désir exprimé par le Ministre qu'une concertation véritable s'instaure autour de son texte, concertation ayant déjà permis d'y apporter certaines modifications, nombre d'organisations et de syndicats ont dès le début, pris une position « *a priori* » de rejet global et systématique. Cette opposition n'étonne plus, elle est essentiellement négative et politique.

Ainsi que l'écrivait récemment dans « *Le Monde* », le Recteur Maurice Niveau : « *... Rien n'est plus irritant pour les oppositions radicales qu'un grand courant réformiste. Dans tous les domaines où les conflits explosent et se développent, la contradiction apparaît irréductible entre les positions d'un réformisme avancé et celles des courants révolutionnaires (...). C'est pourquoi il est extrêmement difficile de faire passer un projet global de réforme scolaire quel que soit son contenu. Il sera d'autant plus combattu par les oppositions qu'il présentera des chances sérieuses d'amélioration du système existant...* ».

Cela dit, que vaut **objectivement** ce nouveau projet ?

Sans trop entrer dans les détails, car nous supposons (peut-être à tort) qu'ils sont bien connus de ceux qui s'intéressent à la question, voici notre position.

Le Président de notre Fédération, le Docteur Antoine LAGARDE, a écrit récemment « *... Si ce projet rencontre des préoccupations exprimées depuis cinq ans par la P.E.E.P. (réforme globale, adaptant l'enseignement à la vie moderne*

ayant un souci éducatif) nous réservons notre position tant que ne seront pas définis les contenus des nouveaux programmes, les moyens nécessaires et le calendrier de mise en œuvre ».

Nous partageons ce jugement global et nos préoccupations sont centrées sur un certain nombre de points précis qui nous semblent essentiels et que nous résumons ci-après.

● Possibilité de sauter des classes dans le primaire

Nous craignons que certains parents poussent prématurément leurs enfants et que ces derniers en pâtissent par la suite.

● Tronc commun 6^e et 5^e

Est-ce la meilleure façon d'aider les élèves en difficulté ? Ne vaudrait-il pas mieux, comme c'était le cas jusqu'à l'an dernier, constituer des classes particulières mais en leur affectant réellement les moyens efficaces pour renflouer ceux qui peuvent l'être : (enseignants de qualité, effectifs réduits). **Il faut mettre en place un véritable enseignement de soutien.**

● Terminale à options

Nous ne sommes pas opposés au système des options ; choisies par les élèves, elles permettront certainement une meilleure motivation de ceux-ci. Les enseignants craignent de voir certaines disciplines délaissées : c'est sans doute ce qui se passera, mais n'oublions pas que la réforme n'est pas faite pour les élèves brillants qui peuvent à la fois réussir en mathématiques et en latin... Mieux vaut, pensons-nous, qu'un grand nombre d'élèves puissent concentrer leurs capacités intellectuelles sur des options qu'ils choisissent librement et qui leur serviront utilement ensuite pour réussir dans leur vie professionnelle.

Mais sur ce point de choix des options, nous aimerions obtenir des exemples précis, notamment sur les profils qui seront exigés par les universités.

● Rythmes scolaires

Une modification de ces rythmes s'impose rapidement : la journée est mal équilibrée, les grandes vacances sont trop longues, l'écourtement du troisième trimestre à cause des examens est un véritable scandale dans certains établissements (exemple : lycées Lakanal et Marie-Curie).

● Programmes scolaires

Nous aimerions connaître les allègements qui doivent être apportés.

● Enseignants

Nous souhaitons que le recrutement et la formation des enseignants ne se fassent pas uniquement sur la base des connaissances mais également en fonction de leurs qualités pédagogiques. Le recyclage doit être organisé et nous demandons la création d'un corps d'enseignants remplaçants.

● Effectifs des classes

Nous voulons une réduction des effectifs à 25 élèves par classes avec mise en application prioritaire dès l'école maternelle ; c'est le meilleur moyen d'atteindre un objectif réaliste de « *réduction de l'inégalité des chances* ».

● Moyens financiers

Quel effort budgétaire le gouvernement est-il décidé à faire pour appliquer cette réforme ? et toute la question est là...

Nous sommes donc très loin, malgré les côtés positifs présentés par ce projet, de pouvoir actuellement y apporter notre soutien. Trop de points imprécis subsistent encore. D'importantes modifications devront y être apportées avant qu'il soit présenté devant le Parlement. Mais même s'il était parfait à nos yeux, il susciterait encore les mêmes oppositions systématiques, il constituerait un « *brûlot politique* » dont la France ne peut sans doute pas prendre le risque dans la situation économique actuelle.

Plutôt que de tenter d'entreprendre une vaste réforme pour laquelle il sera très certainement difficile d'obtenir dans l'état actuel des choses, le consensus du corps enseignant et de dégager les moyens financiers correspondants, mieux vaudrait-il s'attaquer dans l'immédiat à des objectifs plus réalistes et moins ambitieux :

— qu'on réduise progressivement mais rapidement les effectifs des classes : chaque professeur pourra ainsi mieux suivre chaque élève ;

— qu'on réforme tout de suite les rythmes scolaires : les élèves seront plus aptes à recevoir l'enseignement qui leur est donné.

Certes, ces deux mesures nécessiteront un effort financier important mais le pas essentiel aura été fait vers la réduction des inégalités.

Ce programme limité pourrait difficilement ne pas faire l'unanimité.

Pour l'Union du District de Sceaux,

Pierre RINGENBACH

Président de l'Association P.E.E.P.
du Lycée Lakanal

Le passé Le présent

Copies de meubles de styles
en bois fruitier et de placage
Lustrerie - Literie - Objets d'Art - Cadeaux
Achats d'Ancien...
Ouvert le dimanche matin
198, rue Houdan ~ SCEAUX ☎ 660-12-94



Maçonnerie - Carrelage - Couverture
Chauffage - Plomberie
Magasin d'exposition
9, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX - ☎ 661-03-38

Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrification
TOUS PARQUETS
ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

La Folie Bessin - 91400 ORSAY
☎ 928-77-21

ENTREPRISE GENERALE
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT - ENTRETIEN ET NEUF

Alalinarde

4, avenue Jules-Guesde ☎ 661-11-76
92330 SCEAUX (lignes groupées)

Moquette Parquets Sols plastiques MARIETTE

16, rue des Pierrelais ☎ 350-07-20
92260 - FONTENAY-AUX-ROSES 702-94-86

Toutes assurances

CABINET ROBERT

Incendie - Accidents
Risques divers - Vie - Assurances Recours

☎ 350.19.93

151, rue Houdan - 92330 SCEAUX
(Près de Multi-Sceaux)

POMPES FUNEBRES



71, rue Houdan SCEAUX
Tél. 702 03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

**Dans les moments difficiles P.F.G.
votre conseiller pour toute la France**

PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE
SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE



Qualification

O.P.Q.C.B. 321, 317, 524

Agréé Gaz de France



entreprise PRIEZ

22, 24, rue d'Estienne-d'Orves
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
☎ 350-24-40 et 24-41

CREATIONS - COUTURE

Dina L

12, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX ☎ 350.21.19

MENUISERIE - EBÉNISTERIE

Aménagement et transformation
d'appartements, de locaux industriels et publics

PARQUETS - ESCALIERS

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

Ets CHATEAU

86, rue Houdan - 92330 SCEAUX ☎ 661-01-25

Education familiale, régulation des naissances et information sexuelle

Le Ministère de la Santé vient de publier une liste d'organismes mis en place, en application de la loi sur la régulation des naissances.

Parmi eux, nous avons relevé ceux qui sont le plus près de Sceaux.

Cette liste ne comprend que les organismes :

- qui ont reçu un avis favorable : établissement d'information, de consultation ou de conseil familial ;
- qui sont agréés par le Ministère : centres de planification ou d'éducation familiale.

Les établissements d'information et de consultation ou de conseil familial

Leur rôle est préventif ; ils peuvent assurer :

- des consultations de conseil conjugal ou familial auprès d'individus ou de couples ;
- des conférences, entretiens ou réunions en matière d'informations ou d'éducation sexuelle ;
- des activités d'accueil et d'information sur la régulation des naissances.

Ils sont constitués par :

- des conseillers conjugaux qualifiés pour recevoir et aider des individus ou des couples ;
- des conseillers familiaux qualifiés pour intervenir auprès de groupes de jeunes ou d'adultes ;
- des personnes formées pour exercer des activités d'accueil et d'information.

A Montrouge (92120) :

- *Mouvement français pour le planning familial*

Permanence : le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 au Dispensaire municipal, 5, rue Amaury-Duval.

A Antony (92160) :

- *Association française des centres de consultation conjugale*

Permanence : 10, rue de l'Abbaye, Tél. : 702-49-38, sur rendez-vous.

- *Mouvement français pour le planning familial*

Permanence : le premier samedi du mois de 15 h à 17 h, au Foyer Lionel-Terray, avenue du Président-Kennedy.

A Châtillon-sous-Bagneux (92320) :

- *Association française des centres de consultation conjugale*

Permanence : le mercredi de 9 h à 12 h, Centre social ALFA, 4, rue Guynemer.

- *Centre de liaison des équipes de recherches*

Permanence : le mercredi de 9 h à 12 h, 5, rue Corot.

Les centres de planification et d'éducation familiale

Leur rôle est préventif et thérapeutique.

Préventif

Ils peuvent exercer les mêmes activités éducatives qu'un établissement.

Thérapeutique

Ils assurent les consultations et interventions médicales en vue de faciliter et de régulariser les naissances.

Leur personnel, sous la direction d'un médecin-gynécologue, est composé de :
— médecins qualifiés en psychiatrie ;
— sages-femmes ;
— assistantes sociales ;
— conseillères en éducation familiale.

Paris 14^e arrondissement

- *Service de Maternité*

Hôpital de Port-Royal

121, boulevard de Port-Royal

Tél. : 033-25-90

Consultations : tous les matins et le lundi après-midi sur rendez-vous.

- *Service de Gynécologie-Obstétrique*

Hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours

66, rue des Plantes

Tél. : 828-15-07

Consultations : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h et le samedi matin sur rendez-vous.

- *Dispensaire du Bureau d'Aide Sociale*

6, avenue René-Coty

Tél. : 331-96-92

Consultations : le lundi et le mercredi de 10 h à 12 h.

- *Service de Maternité*

Hôpital Baudeloque

121, boulevard de Port-Royal

Tél. : 033-25-90

Consultations : le lundi et le mercredi à partir de 9 h 30 sur rendez-vous.

Clamart (92140) :

- *Service de Gynécologie-Obstétrique*

Hôpital Antoine-Béclère

157, rue de la Porte de Trivaux

Tél. : 630-21-22

Consultations : les jeudi et mercredi matin de 8 h 30 à 12 h, les mardi et jeudi après-midi de 14 h à 16 h sur rendez-vous.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la Direction Départementale d'Action Sanitaire et Sociale, (D.D.A.S.S.), Tél. : 769-60-00 ou 781-41-41.

Les droits et avantages de la femme enceinte et de la mère de famille

Une circulaire récente du Ministère de la Santé vient de rappeler l'ensemble des dispositions qui ont été prises en faveur de la femme enceinte et de la mère de famille :

- allocations prénatales et post-natales ;
- possibilité d'hébergement temporaire ;
- assurance maternité ;
- congé de maternité et protection de l'emploi ;
- avantages post-nataux ;
- aide à la mère au travail ;
- allocations familiales.

Allocations prénatales et post-natales

Quelle que soit votre situation de famille, que vous travaillez ou non, vous avez droit à des allocations prénatales

versées par les organismes payeurs des allocations familiales, à condition :

- que vous ayez fait une déclaration de grossesse avant la fin du 3^e mois ;
- que vous ayez satisfait aux examens médicaux obligatoires de la surveillance de la grossesse.

Le montant de ces prestations, versées en 3 fractions, s'élève actuellement à 1.096 F.

La naissance vous ouvrira droit à des allocations dites post-natales, également versées en 3 fractions. Le montant global s'élève actuellement à 1.438 F.

Possibilité d'hébergement temporaire

Si vous avez des difficultés d'hébergement, vous avez la possibilité d'être accueillie d'abord :

— **dans une maison maternelle**, gratuitement du 7^e mois de votre grossesse au 3^e mois et même jusqu'au 6^e mois après la naissance ;

— **puis dans un hôtel maternel**, jusqu'à ce que votre enfant ait atteint l'âge de 3 ans ; le prix de pension est alors proportionné à vos ressources.

Congé de maternité et protection de l'emploi

Si vous êtes salariée vous pouvez bénéficier d'un congé pré ou post-natal de 14 semaines au total ; pendant la durée de ce congé des indemnités journalières vous seront versées ; elles représentent 90 % de votre salaire dans la limite d'un plafond.





Sachez également que votre employeur n'a pas le droit de vous licencier pendant votre grossesse et pendant les douze semaines qui suivent l'accouchement.

Accouchement

Les frais d'accouchement et les frais de séjour à l'hôpital ou à la clinique privée conventionnée, seront pris en charge en totalité par la Sécurité sociale si vous êtes assurée sociale ou ayant-droit d'un assuré social.

Au cas où vous ne rempliriez pas ces conditions, ces frais pourraient être pris en charge par l'aide médicale.

Vous devez savoir que lors de votre admission en établissement hospitalier, vous pouvez ne pas donner votre nom et garder secrète la naissance de l'enfant.

Avantages post-nataux

Vous pouvez bénéficier :

● de la gratuité totale :

- des examens post-nataux,
- de la surveillance médicale de votre enfant jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 6 ans,

● dans le cas où vous auriez besoin d'être aidée :

— soit pendant votre grossesse si vous êtes malade ou très fatiguée,

— soit pendant votre séjour en hôpital ou en clinique,

— soit à votre retour.

Il faut savoir que certains services de Protection Maternelle et Infantile et que les Caisses d'Allocations Familiales peuvent vous faire obtenir l'aide d'une « *travailleuse familiale* ».

Les dépenses correspondantes seront prises en charge totalement, ou en partie, selon le niveau de vos ressources.

Aide de la mère au travail : mode de garde de l'enfant

N'oubliez pas qu'après la naissance, si vous avez besoin de faire garder votre enfant pour reprendre votre travail ou pour suivre un stage de formation professionnelle, différents modes de garde peuvent être envisagés :

- crèche collective ;
- crèche à domicile ;
- gardienne agréée.

L'allocation pour frais de garde (242 F par mois maximum) à laquelle pourra être ajoutée éventuellement une aide de votre caisse d'allocations familiales, vous aidera, selon vos ressources, à assumer les dépenses correspondantes.

Allocations familiales et autres allocations

N'oubliez pas que vous pouvez éventuellement prétendre à d'autres allocations :

— **allocations familiales** (à partir du 2^e enfant) : le montant est variable suivant le nombre et l'âge des enfants : leur minimum pour deux enfants est de 121 F par mois ;

— **allocations de salaire unique ou de la mère au foyer** : le montant est variable selon les revenus et l'âge des enfants ;

— **allocation d'orphelin si vous êtes seule** : son montant est actuellement de 83 F par mois ;

— **allocation de logement** : le montant est variable selon les revenus et le loyer ;

— **allocation mensuelle d'aide sociale à l'enfance** dont le montant est variable.

Adoption

Le recueil de votre enfant par des parents adoptifs qui constitueront pour lui une nouvelle famille peut également être une solution si vous ne pouvez envisager de l'élever vous-même. Les services sociaux vous donneront toutes les informations qui vous sont nécessaires.

Union des familles des malades mentaux et de leurs associations (U.N.A.F.A.M.)

L'U.N.A.F.A.M. rassemble les familles, les parents, les amis des malades mentaux et anciens malades. Créée le 4 août 1963, elle a été reconnue d'utilité publique le 15 mai 1968. Elle s'est donnée pour but d'aider moralement les familles atteintes par la maladie d'un être cher.

Parmi ses réalisations, il convient de citer :

- la mise à la disposition des familles d'une assurance-survie ainsi que d'une assurance-accidents et responsabilité civile ;
- la résidence des Boisseaux à Moneteau (Yonne), destinée aux convalescents ;
- un service de consultations juridiques ;
- un service social, avec assistante sociale et médecin-conseiller psychologique.

Ces services reçoivent les familles sur rendez-vous au siège de l'U.N.A.F.A.M.

Dans la période que nous traversons actuellement :

● où la maladie mentale frappe de plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes,

● où commence à s'établir la sectorisation médicale, qui offrira une possibilité de soins plus efficaces et plus commodes,

● où se discute au Parlement la loi d'orientation en faveur des handicapés physiques et mentaux,

● où il est nécessaire que soient mieux connus les besoins et les souhaits des malades, anciens malades et des familles,

nous pourrions faire mieux, si nous étions plus nombreux.

Vous, qui n'êtes pas indifférents aux problèmes que pose la santé mentale, adhérez à l'U.N.A.F.A.M.

Pour tous renseignements : U.N.A.F.A.M., Section des Hauts-de-Seine, 8, rue de Montyon, 75009 PARIS - Tél. : 523.19.59.

Transports des personnes âgées

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a décidé d'accorder aux personnes âgées de 65 ans et plus, bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité ou non assujetties à l'impôt général sur le revenu, le bénéfice de la carte « *Emeraude* » et de la carte « *Turquoise* ».

La carte « *Emeraude* » donne droit à une réduction de 50 % sur le Réseau R.A.T.P. (métro, autobus, R.E.R., ligne de Sceaux).

La carte « *Turquoise* » donne droit à une réduction de 50 % sur le Réseau S.N.C.F., de la banlieue parisienne.

Les personnes intéressées par ces cartes doivent en faire la demande au Bureau d'Aide Sociale à la Mairie.

Minibus

Rappelons que les titulaires de la carte « *Emeraude* » bénéficient de la gratuité sur présentation de leur carte et d'un titre de transport délivré par la Mairie.

Association nationale des veuves civiles, chefs de famille

Permanences :

● 2^e lundi du mois de 18 h à 20 h, au 95, rue Houdan à Sceaux.

● 2^e mardi du mois de 18 h à 20 h, au Centre ALFA, 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux (Blagis).

Ne restez pas isolée ! L'Association nationale des veuves civiles chefs de famille a été créée à votre intention et pour votre défense.

Renseignements :

28, place St-Georges, 75009 Paris.

AVIS IMPORTANT

Admission dans les écoles maternelles et élémentaires de Sceaux

Les familles dont les enfants auront, au cours de la prochaine année scolaire, l'âge requis (deux ans et demi) pour être inscrits dans une école maternelle de Sceaux, et désireuses de les y faire admettre, devront se faire connaître le plus tôt possible à la direction de l'établissement qu'ils fréquenteront.

Cet avis s'adresse également aux familles qui désirent faire inscrire leurs enfants dans une école élémentaire, s'ils ne fréquentent pas déjà une école communale.

MADAME,

Vous commencez déjà à vous préoccuper de la rentrée scolaire de vos enfants... mais pensez aussi à vous !

Inscrivez-vous dès maintenant pour la rentrée aux séances d'économie familiale dont les activités sont variées :

- **l'alimentation** (équilibre alimentaire, menus économiques, cuisine...),
- **la maison** (aménagement, entretien, décoration...),
- **l'organisation** (budget, achats, information des consommateurs...),
- **la vie familiale et sociale** (éducation, hygiène et santé...),
- **l'habillement** (coupe et couture

familiale, tricot à la machine...), sous forme de :

- séances régulières une fois par semaine,
- sessions (durée variable),
- informations sur des sujets d'actualité,
- conseils individuels.

Ces activités sont ouvertes à toutes.

Un droit d'inscription de 10 F est demandé pour l'année entière.

Dès maintenant, vous pouvez vous renseigner directement au **Centre socio-culturel, 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux (Blagis).**

A la rentrée, réunion générale d'information et inscriptions, **le vendredi 26 septembre 1975 à 14 heures au Centre.**



Prenez
le temps
d'aimer
la vieille ville

Prenez le temps d'aimer
les objets de

LA GLORIETTE

4, rue Florian, à SCEAUX

Les cadeaux de qualité
les plus variés...

Les objets insolites
ou modernes...

Les abat-jour...

Les encadrements personnalisés...

Prenez le temps d'aimer

LA GLORIETTE

4, rue Florian
92330 - SCEAUX
☎ 350-46-10

Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne

Assurés sociaux de la région parisienne

Comment utiliser l'attestation annuelle d'activité salariée remise par les employeurs ?

Rappel des dispositions

Des dispositions tendant à l'allègement des formalités administratives imposées aux assurés sociaux offrent la possibilité de procéder, en une seule fois, à l'ouverture des droits (prestations en nature maladie-maternité seulement) pour une période d'un an, sous réserve de la qualité d'assujetti.

Ainsi, les assurés qui justifiaient de 1.200 heures de travail salarié ou assimilé en 1973 ont pu, sur présentation de l'**attestation annuelle d'activité** (établie par l'employeur) percevoir des prestations en nature du 1^{er} avril 1974 au 31 mars 1975.

Une nouvelle attestation, remise en principe à tous les salariés concernés, permet de couvrir la période du 1^{er} avril 1975 au 31 mars 1976.

Utilisation de l'attestation annuelle

L'attestation se présente sous forme de liasse à 3 volets.

Volet n° 1

Si vous êtes chef de famille et allocataire, ce volet doit être adressé immédiatement à la caisse d'allocations

familiales, après avoir été complété par le numéro d'allocataire.

Volet n° 2

L'assuré ne doit pas l'adresser systématiquement à son centre de paiement. C'est seulement à l'**occasion de la première demande de remboursement de soins, dispensés après le 31 mars 1975**, que ledit volet doit être joint au dossier.

Volet n° 3

Il est conservé par l'assuré qui pourra le présenter pour l'examen de ses droits auprès d'établissements de soins pratiquant le système du tiers payant (règlement direct par la caisse), en particulier :

- dans les hôpitaux disposant de bureaux d'accueil ;
- dans certaines cliniques, dispensaires...

La justification des 1.200 heures peut être apportée par la production de plusieurs attestations d'activité ou de situations assimilées (chômage).

En l'absence de 1.200 heures, les droits sont ouverts selon les règles habituelles, sur production lors de chaque demande de remboursement, des bulletins de salaire.



Dans la maison
de
Florian

ORNIS

TOUS TRAVAUX
DE TAPISSERIE
SIÈGES
PAPIERS PEINTS
TISSUS - VOILAGES
PASSEMENTERIE
MOQUETTE

Vente au détail
de toutes garnitures
pour l'ameublement

19, rue des Ecoles
92330 SCEAUX
☎ 350-08-16

Conservatoire An X

C'est un véritable feu d'artifice permanent qu'a donné cette année notre Conservatoire ! Pour marquer avec plus d'éclat sa dixième saison d'existence, son Directeur a en effet multiplié les manifestations et présenté tour à tour, avec une remarquable constance dans la qualité des exécutants, chaque famille d'instruments. Ce fut d'abord, dès le premier trimestre, une brillante audition réservée aux instruments à vent (solistes et ensembles). L'âge étonnamment bas de certains élèves ferait croire volontiers que les méthodes employées tiennent de la magie si M. VIGNEAU ne se défendait précisément de tout remède miracle dans l'enseignement donné sous sa direction : « *doser et ordonner rationnellement les acquisitions, éviter dès les débuts les lacunes insidieuses, assurer à tous les niveaux une saine orientation, obtenir enfin des professeurs comme des élèves la plus grande continuité dans l'effort* ».

« *L'Hommage à Ravel* » donné le 4 février dans le cadre du centenaire fut une nouvelle et éclatante démonstration de la progression chère au Directeur. Des débutants (trois mois de piano !!) au Prix d'excellence, tous les degrés ont été associés à cette commémoration d'où était bannie toute concession : du Prélude aux cinq mélodies grecques, des Valses nobles et sentimentales au Tombeau de Couperin, chacun sut mettre sa technique au service de la sensibilité et traduire avec une émouvante fidélité la pensée subtile de Maurice Ravel. Un très beau témoignage du niveau artistique auquel sont conduits les élèves du Conservatoire !

Sept nouvelles auditions venaient au mois de mars clore brillamment un deuxième trimestre particulièrement fructueux ; furent tour à tour présentées les classes de Musique de Chambre où un merveilleux équilibre unissait les ensembles retenus, les classes de cordes dont le développement s'affirme chaque année davantage, celles de piano qui, alliant traditionnellement qualité et quantité, autorisent des programmes dignes de véritables concerts. Les auditions générales enfin ont rassemblé en deux manifestations prestigieuses l'ensemble des disciplines enseignées : n'en citer qu'une partie serait grande injustice tant chaque interprète, chaque ensemble montra de qualités et de sérieux. Plus d'un auditeur fut agréablement surpris par la tenue de la classe d'orchestre (dont on parle peu) qui, après l'excellente exécution de pièces de Bartok spécialement orchestrées par M. VIGNEAU pour les plus jeunes (nous avons noté la présence



Georges Goldner

parmi les « *choristes* » de nombreux enfants du Jardin musical), interpréta avec une maturité musicale, un sens des couleurs et de l'équilibre orchestral réellement stupéfiants chez des enfants de cet âge, « *Ma Mère l'Oye* » dans la version orchestrale intégrale de Maurice Ravel. Il faut souligner la qualité d'un tel résultat, fruit d'un travail opiniâtre mais récompensé sans prix pour les heureux exécutants visiblement épanouis par l'aboutissement de leurs efforts.

Pour mieux encourager leurs élèves à la veille des concours qui concrétiseront les progrès de chacun, les professeurs du Conservatoire ont, les 23 et 26 avril dernier, uni leurs talents et célébré musicalement leur dixième année de collaboration. Grâce à la variété des formations inscrites aux programmes, la quasi-totalité des disciplines enseignées se sont fait apprécier dans des œuvres d'un haut intérêt musical : c'est ainsi que l'on put entendre, du XVIII^e siècle à nos jours, des duos et trios associant diversement clavecin, flûte à bec, flûte et clarinette, violon, violoncelle,

piano ; deux quintettes à vent (flûte, hautbois, clarinette, cor, basson) et un septuor pour harpe, deux violons, alto, violoncelle, flûte et clarinette assuraient la présence vivante de la musique française.

Les chaleureuses ovations d'un public chaque fois conquis ont certes témoigné de la sympathie et de l'intérêt que portent tant les Scéens que les Régina-burgiens à la vie de leur Conservatoire. Nous tenons cependant à redire notre gratitude envers ses professeurs et son Directeur pour la foi et le dévouement que tous apportent dans l'accomplissement de leur tâche pour le plus grand bien de nos enfants.

Les inscriptions pour l'année scolaire 1975-1976 seront prises — dans la mesure des places disponibles dans chaque discipline — du 23 juin au 11 juillet, tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Musée de l'Ile-de-France

Enrichissement des collections

Il y a de nombreuses façons de conter l'histoire de l'Ile-de-France. Province riche en églises, en châteaux, en monuments intéressants — que la Révolution et les guerres n'ont pas toujours su respecter — en hommes célèbres, en manufactures, elle a subi au XIX^e siècle une première métamorphose avec l'industrialisation de la banlieue, bientôt suivie de celle, aussi profonde, de l'urbanisation.

Le Musée de l'Ile-de-France s'efforce, à travers ses collections et sa documentation, de retracer ces différentes étapes de l'évolution des environs de Paris.

Ses acquisitions, nombreuses depuis que le département des Hauts-de-Seine l'a pris en charge en 1971, les dons qu'il a reçus, reflètent la diversité des secteurs d'intérêt.

Ainsi un portrait de la Duchesse du Maine par Pierre Gobert est venu compléter la série des effigies des châtelains de Sceaux, tandis que les salles consacrées au département du Val-de-Marne s'enrichissaient d'une peinture anonyme représentant l'aqueduc d'Arcueil en 1830 et d'une grande toile de Léon Melle (1816-1889) évoquant, dans un paysage d'hiver, l'extraction de la pierre des carrières de Gentilly. La Maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis et l'Abbatiale ont été représentées en 1840 par une certaine Aline Clément en une grande toile offerte au Musée par ses amis. Ceux-ci ont également offert deux dessins de Bacler d'Albe, le Parc de Saint-Cloud et la nouvelle place du Pont de Sèvres (1822).

Le Musée possédait déjà une importante toile d'Hubert Robert évoquant le décintrement du pont de Neuilly. Un dessin au lavis de Radel est venu, par maints détails savoureux, compléter la représentation de cette cérémonie qui eut lieu en 1772, en présence du Roi Louis XV. D'autres lavis de Pierre Lelu montrent Crépy-en-Valois et Longpont au lendemain de la Révolution, tandis que Marie de Girardin, fille du créateur d'Ermenonville a représenté deux vues du château avec un grand souci d'exactitude. Près de 200 dessins d'Ernest Peulot, le graveur des Daubigny, retracent avec humour les menus événements de l'occupation prussienne en 1870-71 dans la région nord et est de Paris. Contemporains de notre époque, les dessins d'André Noël sont consacrés aux châteaux des environs de Paris.

C'est peut-être dans le domaine céramique que le Musée a fait ces dernières années les acquisitions les plus intéressantes. Bien sûr, les vitrines consacrées

à la manufacture de Sceaux ont reçu de notables enrichissements : un beau « trompe-l'œil » formé d'une assiette de noix, des statuettes dont une charmante marchande de marrons ou un colporteur chinois assis sur ses ballots qui forment un encrier, un sablier, un porte-plume, une assiette à décor d'armoiries, etc. Les manufactures de Mennecey, de Saint-Cloud, de Chantilly sont bien maintenant représentées dans le Musée. La fabrication assez éphémère des manufactures d'Etiolles (Essonne) et de Boissettes (Seine-et-Marne) sont maintenant évoquées l'une par une tasse, l'autre par une soupière.

La salle de Sceaux a maintenant une vitrine importante de livres aux armes des propriétaires du Domaine et il faut évoquer ici l'intéressante acquisition du manuscrit de la « Promenade dans Sceaux et ses environs » de Gaignat (1778) qui a pu être heureusement comparé à l'ouvrage imprimé du même auteur « Promenade de Sceaux-Penthièvre », offert par une amie au Musée.

La salle de Sceaux s'est aussi enrichie d'une grande maquette offrant au regard des visiteurs de domaine au temps de Seignelay, le jour de la visite de Louis XIV venant inaugurer l'orange-rie.



Lautros-Giraldon

Une mention spéciale doit être faite au service à thé et à café d'époque Empire, des frères Darthe, dont chacune des onze pièces est décorée d'un ou deux paysages des environs de Paris. Le Musée s'est aussi efforcé de réunir des œuvres d'artistes de la seconde moitié du XIX^e siècle, comme Emile Decœur, Chaplet, Lachenal, Dalpayrat, Muller, Damouse, qui dans leurs ateliers des environs de Paris ont poursuivi des recherches sur l'émail et le grès. Les manufactures de verre et cristal de Clichy et Pantin sont représentées par des boules presse-papiers en sulfure dont la mode s'est répandue entre 1840 et 1860. D'autres manufactures des environs de Paris sont également présentes par leurs affiches, parfois dues à Pal, Albert Guillaume, Misti. Ces artistes ont aussi dessiné les affiches annonçant des lotissements de parcs (!) ou de fêtes à Neuilly ou Bougival.

Mais le Musée a aussi été très heureux de recevoir de l'EPAD (Etablissement Public pour l'Aménagement de La Défense) une maquette du quartier de La Défense. Il espère pouvoir présenter un jour à ses visiteurs des maquettes des villes nouvelles afin de développer ce chapitre de l'avenir de l'Ile-de-France.

Si l'on ajoute à cette énumération la masse de documents qui chaque jour vient grossir les cartons du centre de documentation, celui-ci s'efforçant d'avoir la documentation la plus complète possible pour les 2.000 communes de l'Ile-de-France, on peut constater que le Musée consacré à cette province se veut vivant et concret.

Maddy ARIES,

Conservateur
au Musée de l'Ile-de-France



Public d'octobre à mai

L'année scolaire 1974-1975 a vu revenir au Musée de l'Île-de-France, les enfants des écoles de Sceaux et Châtenay-Malabry; l'équipe d'animation a accueilli avec joie les classes venant s'initier aux choses de l'art.

Un programme avec de nouvelles suggestions avait été soumis à l'approbation des professeurs au cours de la réunion préliminaire du 7 octobre. Chaque directeur, instituteur devait cocher les sujets qu'il désirait voir traiter plus particulièrement. Après entente, les classes fréquentant régulièrement le Musée ont pu ainsi bénéficier de diverses études :

- historique, technique, muséologique des collections ;
- commune de Sceaux et bâtiments du domaine ;
- civilisations anciennes ;
- thèmes vus par les peintres ;
- techniques des arts plastiques.

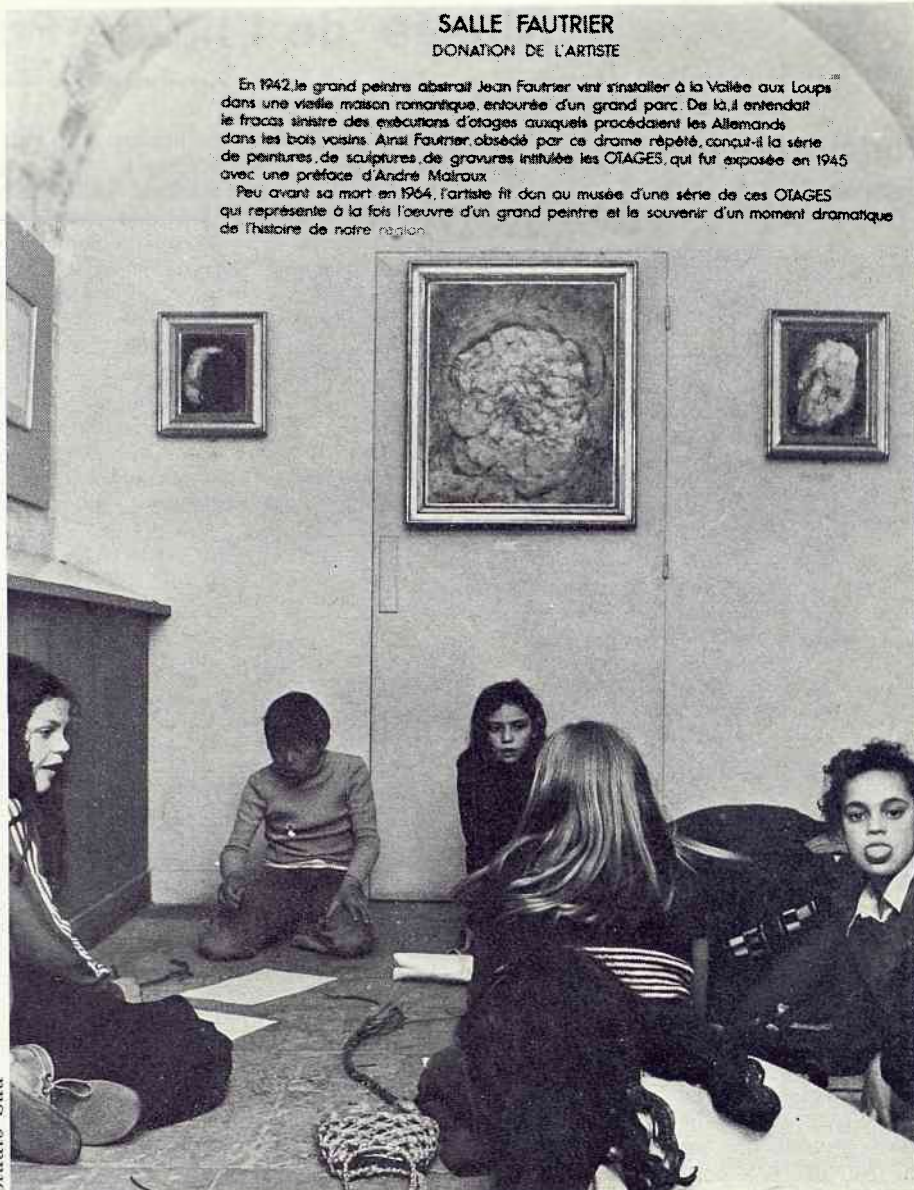
Certains maîtres souhaitant matérialiser cette initiation, des visites aux musées du Louvre, du Jeu de Paume ont été organisées. Les enfants, en contact avec les œuvres originales ont eu des réactions fort diverses, mais l'enthousiasme dominait.

Notre Musée doit être vivant pour tous et plus particulièrement pour les jeunes. Nous nous efforçons de les sensibiliser à l'art, et aussi et surtout à l'artiste qui, homme, donne par son travail de la joie aux autres.

Une petite fille rencontrée dans une rue de Sceaux, arrêtant une animatrice du Musée et lui disant « *Ce que c'était intéressant, Madame, ce que vous nous avez dit* », n'est-ce pas un gage de réussite ?

Un petit garçon devant « *la Gare St-Lazare* » de Claude Monet, disant « *ces tableaux... on les mangerait* », donne une très grande joie.

Le Musée de l'Île-de-France souhaitait s'intéresser au « *troisième âge* ». Le Club de l'amitié de Sceaux, fort dynamique, lui en a donné l'occasion. Ce cercle d'amis désirait mieux connaître certaines formes d'art. Un programme d'histoire de la peinture française lui a été présenté. Le projet accepté, les membres du Club sont venus, une fois par mois au château, entendre ces causeries. Des visites aux expositions ayant été désirées, nous avons pu aller voir au Grand Palais « *De David à Delacroix* ». Cette présentation illustre magnifiquement une grande période du programme commenté.



Studio Sud



Studio Sud

Nous souhaitons pouvoir élargir le cercle des aînés. Ces rencontres sont sources de contacts amicaux. Le Musée doit aller vers le public, créer des échanges, essayer de donner du bonheur par la connaissance.

L'équipe d'action culturelle du Châ-

teau s'est fixée ce but. Nous souhaitons que ce point soit atteint, pour le grand plaisir de tous.

Suzu ROZE,

Chargée de l'animation scolaire
au Musée de l'Île-de-France

Bibliothèque municipale

Le samedi 12 avril, la section des jeunes de la Bibliothèque municipale était en ébullition ! Dès 13 h 30, on avait vu arriver des lecteurs très pressés de rencontrer, en chair et en os, Pierre GRIPARI, l'auteur de contes (*) très fameux qui font les délices des enfants et qui sont un régal pour tous. Ces contes mettent en scène des enfants de la rue Broca, à Paris, bien en vie et pleins d'imagination. C'est à un véritable feu roulant de questions concernant l'édition, l'inspiration et la création que l'auteur eut à répondre. Très intéressé par ses interlocuteurs, P. GRIPARI répondait à tous avec le plus grand sérieux et la plus grande gentillesse. Pour clore l'après-midi, il a lu en avant-première un conte encore inédit qui, nous l'espérons, ne le restera pas trop longtemps.

Notons qu'à la section des adultes, P. GRIPARI est un auteur très apprécié pour ses récits fantastiques (Les aventures de Phosphore Noloc, L'arrière monde, Gueule d'Aminche...).

Un goûter termina l'après-midi.

* * *

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, la Bibliothèque municipale organise pendant les mois de mai et juin, une série d'expositions de

livres pour la jeunesse dans les écoles de la ville qui en ont fait la demande :

- aux Blagis, du 6 au 10 mai 1975 ;
- au Clos Saint-Marcel, du 13 au 16 mai 1975 ;
- à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc, du 27 au 31 mai 1975 (à la Bibliothèque municipale) ;
- au Petit-Chambord, les 6 et 7 juin 1975.

Les bibliothécaires racontent des histoires et présentent individuellement les livres aux petits et aux grands. Des rencontres avec les parents, organisées aux heures de sorties d'école, sont très fructueuses et permettent à ces derniers de voir les travaux réalisés pendant l'année par les classes qui sont venues régulièrement une fois par mois à la Bibliothèque municipale : montages audio-visuels, panneaux de bandes dessinées, poèmes, petits livres...

Enfin, la Bibliothèque municipale est heureuse d'annoncer à ses lecteurs qu'elle a fait l'acquisition d'une machine à photocopier. Nous espérons ainsi rendre service et éviter à l'avenir aux livres de la Bibliothèque des déprédations malheureuses. Mieux vaut demander une photocopie qu'arracher une page...

(*) *Les Contes de la rue Broca, Editions de la Table Ronde.*

La Saison Musicale d'Été de Sceaux

Pour la septième fois, l'Orangerie du Château de Sceaux, accueillera du 13 juin au 14 septembre 1975, le festival d'été.

Parmi les diverses et brillantes formations qui participeront à cette manifestation, nous pouvons citer :

- Georges ZAMFIR et son orchestre roumain ;
- Narciso YEPES dans un récital de guitare ;
- Claude KAHN, le grand pianiste ;
- l'Académie LOKA-BARCKI et son ballet populaire de l'Inde ;
- l'ensemble « l'itinéraire » qui donnera des œuvres de jeunes compositeurs ;
- Cora VAUCAIRE, et ses chansons de tous temps.

Dans cette palette très diverse, se produiront également :

- l'ensemble Guillaume de MARCHANT et ses instruments anciens ;
- l'Orchestre de chambre de jeunes d'Alfred LOEWENGUTH qui inaugurera le festival, le vendredi 13 juin.

Dans l'Eglise de Bourg-la-Reine, trois jours seront consacrés au septième festival d'été avec le quatuor vocal KEDROFF, le quatuor LOEWENGUTH et la maîtrise Gabriel FAURE.

Un bar fonctionnera à l'Orangerie (boissons et sandwiches).

Horaires

Les concerts ont lieu les vendredis à 20 h 45, les samedis et dimanches à 17 h 30.

Prix des places

- 20 F, 15 F, 10 F.
- Etudiants et carte « Vermeil » : 10 F.
- Enfants : 5 F.
- Réduction pour abonnement et billets de groupe (se renseigner par téléphone).

Location

- Les jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.
- Par téléphone au 661-06-71.
- Sur place à l'Orangerie du Château.

Renseignements

— SMES, Château de Sceaux, 92330 Sceaux, Tél. : 661-06-71.

Elisabeth SONREL, Peintre

Madame G.-A. CHARBONNIER s'intéresse à un peintre : Elisabeth SONREL, qui habita et travailla toute sa vie à Sceaux (dernière adresse : 47, rue des Chêneaux).

Elle aurait besoin de renseignements sur son œuvre ainsi que de voir un certain nombre de ses tableaux pour écrire le livre sur la peinture symboliste qui lui tient à cœur.

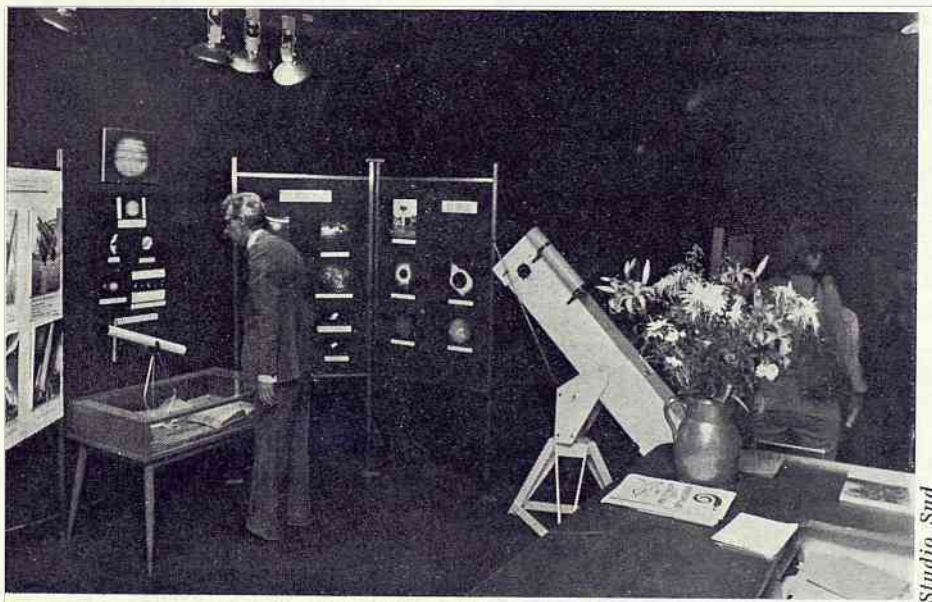
Elle serait très reconnaissante à toutes personnes, ayant connu Elisabeth SONREL et toutes personnes possédant une œuvre d'elle, de bien vouloir se mettre en contact avec elle. Elle les en remercie vivement.

G.-Alexandra CHARBONNIER
11, rue Antoine-Chantin

75014 PARIS

Tél. : 842-22-08

L'astronomie à Sceaux



Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent bulletin, le Club d'Astronomie commun à la Bibliothèque Municipale et à la Maison des Jeunes et de la Culture a présenté du 23 avril au 9 mai à la M.J.C., le miroir du télescope qu'il est en train de fabriquer. Cette exposition très vivante a permis d'admirer des pièces anciennes prêtées par l'Observatoire de Paris, notamment, un cadran solaire de Blourd en ivoire

gravé et incrusté d'argent et un astrolabe marocain du XVIII^e siècle, ainsi que le journal manuscrit de J. Cassini (1677-1756).

La Bibliothèque Municipale avait rassemblé un choix de livres pour enfants et pour adultes et préparé un catalogue illustré par A. TEJERO qui a été distribué aux visiteurs. Un montage audio-visuel et des panneaux de photographies complétaient l'exposition.

Cinquantenaire de l'Union Feminine Civique et Sociale

UN MOUVEMENT JEUNE - 50 ANS D'EXPERIENCE

Le 25 avril 1975, l'Union Féminine Civique et Sociale a fêté son cinquantenaire.

Fondation

Créée en 1925 par Andrée BUTILLARD, l'UFCS trouva sa place à côté d'autres groupements féminins qui menaient le combat de l'émancipation féminine. Alors que les femmes étaient maintenues en état de « mineures » par la Loi et par les mœurs, l'UFCS voulait les faire reconnaître comme responsables dans la famille, la profession, la société...

Mais la responsabilité appelle la compétence d'où, dès l'origine du Mouvement, un intense effort de formation.

Une extension rapide

Dès 1930 on compte 10.000 adhérentes. En 1975, 225 sections dans 65 départements. « C'est l'un des mouvements féminins les plus importants de France par le nombre comme par le dynamisme » (« Le Monde », 3 mai 1975).

Des actions précises et continues

- pour l'obtention de l'allocation de la femme au foyer (juillet 1939) ;
- pour le remaniement du Code civil (1938-1942) ;
- pour l'obtention du droit de vote (1944) ;
- pour l'entrée des femmes dans le monde politique.

Une formation sérieuse

L'UFCS multiplie les cycles de formation du lecteur, d'initiation à l'économie, d'animation, de la communication et de l'expression orale et des stages pré-professionnels.

Partout présentes...

Partout en France, au cours de ces 50 années, des adhérentes eurent un rôle d'éveil et d'animation. Avec l'esprit et les méthodes de l'éducation permanente (enquêtes, démarches multiples, réflexions en petits groupes) elles apprennent à situer les problèmes, cherchent des solutions et interviennent auprès des « décideurs » :

a) sur le plan local : comités de quartier, commissions paramunicipales, UROC, comités économiques et sociaux régionaux.

b) sur le plan national : commissions de travail au Plan, Comité du Travail Féminin, Comité directeur du plan construction, Comité national de la consommation, Institut national de la consommation, Conseil supérieur de l'Education sexuelle et familiale.

... et reconnues

Déjà reconnue d'utilité publique en 1944 et d'éducation populaire en 1959, l'UFCS est reconnue en 1961 comme organisation de consommateurs.

L'unité du Mouvement se fait autour du souci commun de développer la personne par une vie de groupe et de contribuer à construire une société plus démocratique.

LA SECTION LOCALE DE SCEAUX FETE LE CINQUANTENAIRE

Cette section groupe des femmes de Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Bagneux et Sceaux.

A l'occasion de cet anniversaire, la section a organisé une « Porte ouverte » où elle a exposé le programme de ses activités et quelques-uns de ses travaux.

Une centaine de personnes sont venues témoigner de leur sympathie à notre Mouvement. On y rencontrait des personnalités des différentes municipalités et des associations culturelles, familiales, d'urbanisme, de consommation, d'accueil, de loisirs, du 3^e âge, avec lesquelles la section a collaboré.

Le soir, une Table Ronde sur le thème : « La femme aujourd'hui et demain » réunissait plus de 80 personnes. Huguette FAESSEL de l'UFCS animait le débat auquel étaient conviées :

— Madame BRUNSCHWIG, psychologue dans un dispensaire ;

— Madame DELMAS, animatrice au Centre « Retravailler » que dirige Evelyne SULLEROT ;

— Madame HAMEL, professeur de formation continue dans une compagnie d'assurances, au personnel en majorité féminin ;

— Madame PIETTRE, écrivain, auteur notamment de « La Condition Féminine à travers les âges ».

Un très bon montage audio-visuel (exécuté par une de nos équipes) exposait les points de vue des femmes de tous âges et de différentes catégories sociales de Sceaux et des communes voisines sur la condition féminine. Ce montage posait bien des questions et amorçait le débat qui se cristallisa en partie autour du travail féminin.

Idées Forces

Quelques idées directrices s'en dégagent.

A - La Société

Il faut permettre à toutes les femmes qui le désirent d'élever leurs enfants au moins pendant les premières années :

a) pour ce, certaines prônent un salaire de la femme au foyer proportionnel à l'âge des enfants, à leur nombre et au salaire du mari ;

b) une autre défend le travail à mi-temps pourtant contesté parce que dévalorisé et sous-payé ;

c) certaines préfèrent parler de travail partiel ou à la carte ou de la journée continue ou mieux encore d'heures de travail diminuées pour tous, hommes et femmes ;

d) toutes soulignent l'importance du recyclage permanent, car, à 40 ans, la femme est en pleine possession d'elle-même et il lui reste encore bien des années à vivre.

B - Les mentalités

On note que le partage des tâches ménagères et éducatives entre hommes et femmes est indispensable mais pas encore réalisé. Le monde évolue vite mais les mentalités progressent peu comme l'a souligné une jeune fille parmi nous.

Femmes au foyer, Femmes au travail

Plusieurs personnes montrent l'importance de la présence des parents au foyer et de l'éducation des enfants sans laquelle on aboutit à une délinquance de plus en plus forte.

« Société libérale ou société collectiviste », il faut choisir dit l'une d'entre nous. N'y a-t-il pas une voie intermédiaire qu'il faut nous appliquer à définir ?

Le travail n'est pas une panacée. L'expérience d'une participante de la table ronde le montre bien. Cette personne était effarée en constatant l'inexistence des échanges entre les femmes qui travaillent dans une même entreprise. Et le soir pas question de lecture ou d'audition de la télévision ; le travail ménager absorbant tout le reste du temps.

Le travail n'est pas forcément épanouissant en lui-même, cependant il permet à la femme de ne plus être « mineure », dépendante, subordonnée et complètement dépourvue lorsqu'elle se trouve seule. Elle devient une compagne à part entière.

Il faut donc aménager le travail et envisager également la place du bénévolat qui élargit les limites du cercle familial, cercle qui risque de couper la femme du monde extérieur et l'empêche de jouer un rôle dans la cité. Toutes souhaitent que s'instaure une solidarité entre les femmes.

Quelle promotion de la femme ?

La promotion de la femme est commencée mais elle est inachevée.

Si le droit au travail, le droit de vote, le droit à la maternité responsable sont acquis, il reste à obtenir une réelle égalité des salaires et des possibilités promotionnelles dans la profession ainsi qu'une véritable intégration des femmes dans le monde politique.

« On rêve, écrivait naguère E. Mounier, d'une cité où la femme collaborerait avec toute la richesse d'une force inemployée, immense réserve d'amour, propre à faire éclater la cité dure, égoïste... des hommes ».

Mais n'oublions pas que les droits entraînent les devoirs et réciproquement. Si la femme veut être considérée comme majeure elle doit en accepter les exigences.

Promotion de la femme avec les hommes et non contre les hommes

Ce chemin doit être accompli avec les hommes. « Ni l'homme ni la femme ne peuvent être eux-mêmes l'un sans l'autre » (Monique PIETTRE).

Un long travail reste encore à faire pour que les femmes ensemble prennent la mesure de leurs problèmes et cherchent ensemble des solutions.

Pour préparer l'avenir, élevons nos enfants, garçons et filles identiquement, préparons-les à un métier et surtout n'incitons pas nos filles à rêver uniquement de se « caser » comme c'est encore souvent le cas. Elles doivent prendre en main leur destinée. Cette réflexion, ébauchée avec des jeunes doit également être poursuivie dans le dialogue avec des hommes.

Ultérieurement, une rencontre avec un juriste de droit international pourrait peut-être éclairer notre démarche.

En conclusion

Ce 25 avril, nous avons œuvré pour une amitié qui soutienne la collaboration entre associations, pour une prise de conscience des femmes de leur solidarité devant le problème féminin.

Les nombreux interviews de femmes que nous avons pris dans nos communes nous ont fait découvrir profondément cette « Sororité » d'où peuvent jaillir des solutions neuves.

Déléguées :

- Michèle CARLE, 17, avenue Le Nôtre à Sceaux.
- Simone SAUVEY, 13, allée de Trévis à Sceaux.

Responsables d'équipe :

- Christine BRETENSTEIN, 19, rue des Potiers à Fontenay-aux-Roses.
- Solange POULET MATHIS, 18, rue Pierre-Loti à Bourg-la-Reine.
- Annick de OLIVEIRA, 12, rue Paul-Couderc à Sceaux.
- Chantal du MERLE, 62, rue des Prés-Hauts à Châtenay-Malabry.

Pour réussir votre retraite, sachez vous occuper

Pourquoi l'âge de la retraite serait-il l'âge de l'inaction ?

Durant votre vie active, les occupations professionnelles, familiales, ménagères, parfois se cumulant, ont pris la majeure partie de votre temps.

Convenez que, désormais, vous disposez de longues périodes de liberté ; il faut les remplir, il faut organiser cette liberté nouvelle afin que cet « âge nouveau » voit se réaliser des activités si souvent projetées et sans cesse ajournées.

C'est ainsi que les amis du **Club des aînés de Sceaux** s'emploient à organiser leurs loisirs.

Les activités physiques qui permettent de conserver le plus longtemps

possible son autonomie, de se maintenir jeune physiquement et psychologiquement se déroulent régulièrement sous la direction de professeurs aussi savants que sympathiques. Les membres qui ont pu faire du ski de fond en janvier dernier sont revenus plein d'enthousiasme.

La visite d'Orly où une quarantaine de personnes ont suivi avec beaucoup d'intérêt les commentaires qui leur étaient faits. En entendant les questions posées dans la tour de contrôle, nous sommes sûrs que les petits enfants ne pourront plus coller les amis du Club sur le guidage, les radars, etc.

Des activités manuelles sont proposées. Il semble que leur intérêt ne soit pas encore évident pour le plus grand



Les joueurs de bridge



La fabrication d'un correspondancier...

Studio Sud

Studio Sud

nombre. Et pourtant, ceux qui ont commencé les travaux de cartonnage (carnets de téléphone, correspondanciers), colliers, fleurs, tricots, coussins sont pleins d'entrain.

Les jeux sont plus suivis : bridge, belote, crapette, rami, jeu des lettres, scrabble, petits chevaux, etc. ont leurs habitués fervents.

Le cours mensuel sur l'histoire de la peinture française suivi par une vingtaine d'assidus a trouvé son complément dans la visite de certaines expositions, exemple : de David à Delacroix.

L'étude de la région est à l'ordre du jour. Les visites dans le vieux Sceaux ont permis à de vieux Scéens de mieux connaître leurs trésors.

Après quelques mois d'existence, la collaboration des membres devient efficace.

C'est ainsi que, grâce à des relations personnelles, des séjours à La Baule ont pu s'organiser. Des possibilités nous sont offertes par l'association nationale « Renouveau » qui nous a reçu à La Baule et nous propose des stages animés à partir de thèmes différents : en janvier, nous avons eu « L'animation d'un club », en mars « Les activités physiques et le 3^e âge », en octobre, nous prévoyons

Une partie du groupe qui a participé aux activités physiques à La Baule



« Etude de la région » (économique, touristique, etc.).

Dans l'immédiat, par l'intermédiaire d'une autre amie du club, se prépare une journée à Reims. Nous pourrions en rendre compte dans un prochain bulletin.

Il est encore trop tôt pour apprécier les résultats obtenus. Ce que l'on peut

dire, c'est que l'élan est donné : les amis qui viennent au club y trouvent, outre les activités manuelles, physiques, de loisir, culturelles, l'amitié et la chaleur humaine qui leur manquent si souvent.

Renseignements : 661.20.21.

Permanences : le lundi et le mercredi à 14 h 30, 95, rue Houdan à Sceaux.

Vacances en allemand et en musique avec « Horizons et Culture »

Partie il y a quelques années à l'assaut des horizons, l'Association « Horizons et Culture » a dû en cours de route virer légèrement de bord, car tous les horizons ne se laissent pas approcher aussi facilement. Sans doute avons-nous péché par présomption en espérant pouvoir organiser des séjours culturels et linguistiques de russe. Aussi tous nos efforts se sont-ils concentrés sur notre pays de prédilection, l'Autriche.

Salzburg et Innsbruck nous connaissent bien maintenant. Les participants de « Horizons et Culture » sont partout les « préférés ». Non pas que nous fassions une sélection (d'après quels critères, je me le demande !), mais nous restons, et resterons, une organisation de type artisanal, pour laquelle chaque participant est un individu à part entière, avec ses propres aspirations, ses propres talents, ses propres problèmes, et non une entreprise commerciale de grande envergure, où chaque participant est nanti d'une carte portant un matricule, et n'est plus qu'un numéro anonyme au sein d'une foule compacte.

Nous le disons et le répétons, nos effectifs sont volontairement limités pour nous permettre justement de conserver notre sceau d'artisans. Artisans pédagogiques, artisans culturels, artisans linguistiques, de la vieille famille de ces artisans français qui savent « *fignoler* » leur œuvre. C'est d'ailleurs — je me plais à le dire en passant, puisque je dirige personnellement les séjours de Salzburg — dans le « *fignolage de l'œu-*

vre » que l'on trouve la joie du travail bien fait et que l'on se rend compte à quel point on est utile, car rien n'est plus disponible qu'un enfant lorsqu'il sent qu'on se penche vers lui avec un intérêt authentique.

Non contents de donner à nos enfants tout ce que Salzburg et Innsbruck peuvent leur offrir sur le plan culturel, nous avons développé et mis au point actuellement, pour les séjours de Salzburg, une orientation très particulière, l'orientation musicale. Le cadre s'y prête à merveille, évidemment, car le Festival de Salzburg (25 juillet - 30 août) fait de cette ville la capitale de la musique durant tout l'été. Et grâce à nos excellentes relations avec les autorités municipales d'une part, le Mozarteum d'autre part, et la Direction du Palais du Festival enfin, nous pouvons offrir à nos participants une gamme étendue de concerts, de répétitions et de rencontres, dont ils profitent déjà abondamment. En outre, nous avons inclus dans nos cours de langue allemande une heure de cours d'initiation musicale par semaine, donnée par un professeur du Mozarteum. Et enfin, tous les musiciens qui le désirent peuvent bénéficier des ressources inépuisables de Salzburg sous forme de leçons particulières instrumentales, données également par des professeurs hautement qualifiés du Mozarteum.

Jeanne-Marie GAILLARD-PAQUET

Horizons et Culture : 15, rue Jean-Giraudoux, 92330 SCEAUX.

Amicale des Officiers de réserve des Hauts-de-Seine Section de Sceaux

Les officiers de réserve de la section de Sceaux se sont réunis le vendredi 28 février 1975, dans la salle de l'ancienne mairie de Sceaux, sous la présidence d'honneur de M. GULDNER, Conseiller général, Maire de Sceaux.

Après une allocution de M. CELO, Président de la section locale, M. PARRE, ancien ingénieur du Génie Maritime, chef de Circonscription de la Protection Civile, a fait un brillant exposé, très documenté et très applaudi sur l'organisation de la Protection Civile et sur le plan ORSEC, suivi d'un film montrant la mise en œuvre du plan ORSEC au cours d'un tremblement de terre.

Puis, M. CLAVERIE, président départemental, dans une causerie très appréciée, a parlé de l'action de l'Amicale, du malaise actuel dans l'Armée, de la nécessité de se grouper au sein d'une Amicale comme la nôtre.

Un film prêté par les Services de l'Ambassade des Etats-Unis sur l'histoire de l'aviation et la conquête de l'espace et des planètes du système solaire fut ensuite projeté.

En fin de soirée, les officiers se sont retrouvés, dans une ambiance amicale, autour d'un buffet.

Les officiers de réserve trouveront auprès de M. CELO, Président local, 8, avenue de Verdun, 92330 SCEAUX - Tél. 702-44-66, des bulletins d'adhésion à l'Amicale, ainsi que le meilleur accueil pour tous les renseignements qui leur seraient nécessaires.

Le Centre des Jeunes des Blagis

Le Centre des Jeunes des Blagis, ancien Centre des Jeunes des Bas-Cou-drais, avait pour objectif lors de sa création de participer à l'animation du quartier des Blagis par tous les moyens : sportifs, culturels et de loisirs et donner à ses adhérents des activités de qualité aux prix les plus bas.

Par son travail, le Centre des Jeunes des Blagis, association qui a son siège 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux, a dépassé le cadre de son quartier, de sa ville puisque la plupart des adhérents viennent de tous les quartiers de Sceaux, mais certains viennent des communes limitrophes.

Mais que peut proposer le C.J.B. à ses adhérents présents ou futurs ?

Labo-photo

Les adhérents peuvent y venir à n'importe quel moment de la journée et les débutants peuvent y trouver des formateurs en photo noir et blanc ou couleur.

Guitare

Tous les lundis et mercredis après-midi avec un professeur compétent, M. Ph. VANDERSTICHELE.

Plongée sous-marine

Promouvoir et démocratiser la plongée et permettre de découvrir un monde merveilleusement étranger. L'initiation et l'entraînement ont lieu le mardi à partir de 20 h 30 à la piscine des Blagis de Sceaux.

Natation

Initiation pour les enfants et les adultes aux joies de l'eau.

Tennis

Initiation et non compétition, tel est l'objectif que nous nous sommes fixés avec les 90 inscrits à cette activité et leurs professeurs Mme SIMON-DEMAN-GE - BERNEDE.

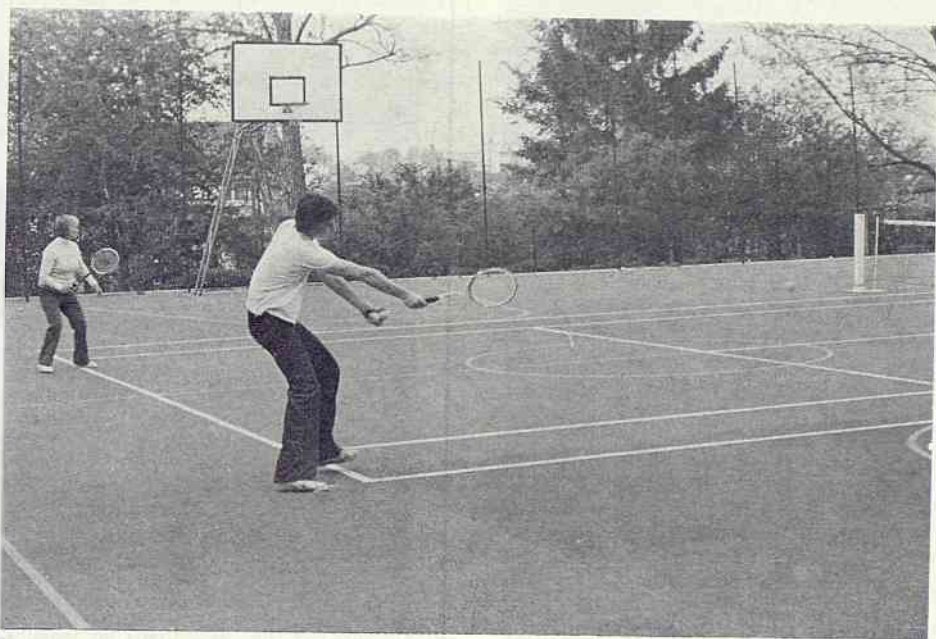
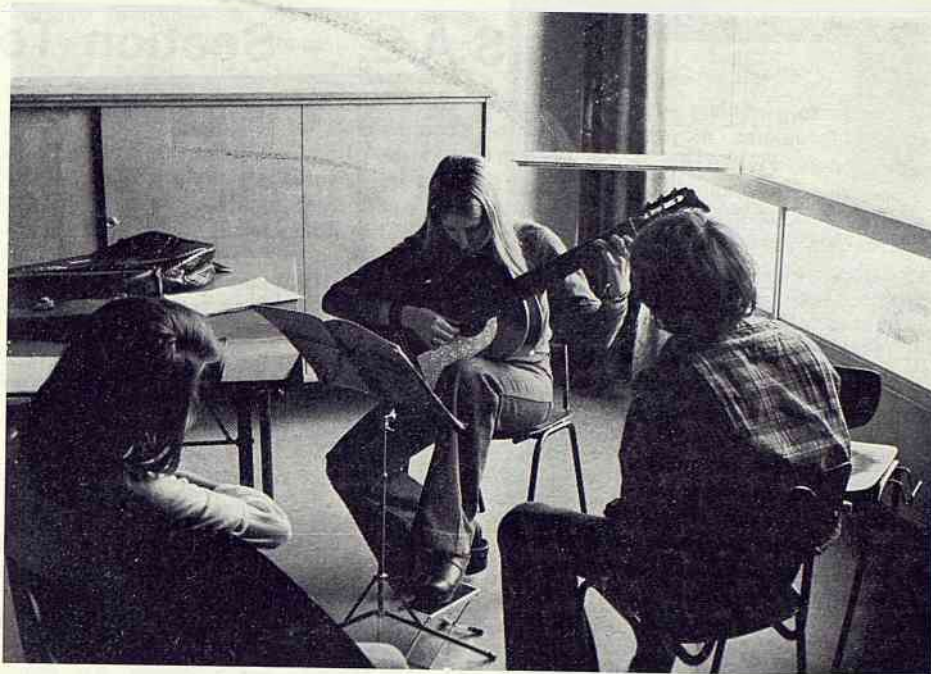
Judo

Sport de défense mais aussi de défoulement pour les garçons et les filles, qui sous la conduite de M^e GARTIER 4^e DAN, viennent à l'école maternelle des Paradis à Fontenay dans notre nouveau local.

Week-end

Sorties de ski de fond, canoë-kayak.

Mais, comme dans de nombreuses autres associations, nous pensons déjà au mois de mars à la création de nombreuses autres activités à proposer aux habitants du quartier des Blagis et d'ailleurs pour la rentrée 1975 :



- gymnastique : adultes, enfants masculins ;
- volley-ball : pour tous ;
- canoë-kayak : pour tous ;
- équitation : pour tous ;
- club émaux : pour tous ;
- club UNESCO : club d'Information, de découvertes, de voyages, de rencontres internationales ;
- cours de langues : anglais, allemand, : pour tous ;
- des weeks-end ;
- et surtout, une section « Loisirs » pour les enfants, le mercredi et le samedi après-midi.

Toutes ces activités actuelles et futures, M. BOURLON, le responsable permanent du Centre des Jeunes des Bla-

gis, qui grâce à l'importante aide de la Municipalité de Sceaux vient d'être nommé depuis le 1^{er} février, ne pourra les animer seul.

Aussi, nous lançons un appel aux parents, aux bénévoles jeunes et adultes et à tous les amis du C.J.B. pour venir nous aider à participer à l'encadrement de ces activités.

Pour tous renseignements concernant le Centre des Jeunes des Blagis et ses activités, adressez-vous au :

CENTRE DES JEUNES DES BLAGIS

CENTRE ALFA

2, rue du Docteur-Roux

92330 SCEAUX

Tél. : 702-56-74

A.S.A.S. - Section Tennis

Une saison d'hiver très laborieuse malgré les faibles moyens mis à disposition pour l'Ecole de tennis et l'entraînement des compétiteurs ou postulants à la compétition, des footings réguliers, masculins et féminins, dans notre merveilleux parc, le déplacement au 1^{er} novembre par la Fédération du début de l'année officielle tennistique, un mois de février printanier, le contact et les sympathies maintenus par l'ouverture hivernale intermittente du Club-House et l'organisation fort appréciée de fréquents tournois de bridge, l'opération malheureusement très étalée de mise en état des courts en raison des circonstances météorologiques, ont été autant d'éléments incitant nos « *impatients* » adhérents, toujours plus nombreux, à se retrouver sur les courts, raquette à la main.

Enfin, c'est reparti...

Priorité a été donnée et s'est poursuivie jusqu'à la mi-mai à l'Ecole de tennis dont les deux tiers des élèves ont dû, faute de possibilités sur court couvert, s'initier tout l'hiver au tennis, sport de soleil, en tenue esquimaude, souvent interrompus, sinon empêchés, par d'abondantes précipitations généreusement occasionnées par le ciel parisien.

Trois équipes sur les cinq engagées dans le Championnat de Paris ont entamé victorieusement leur saison en série supérieure. Les deux autres seront incessamment mises à l'épreuve.

Déjà le Tournoi F.F.L.T. est en vue et les inscriptions qui seront définitivement closes le 15 mai s'accumulent. Il débutera le 22 mai et les finales sont fixées au dimanche 1^{er} juin.

Dans le cadre des Fêtes de Sceaux et dans un but d'émulation sportive, il sera organisé, dans la mesure où il sera possible de dégager les moyens matériels indispensables compte tenu des dates retenues (28 mai au 6 juin), un tournoi des jeunes Scéens où sont conviés tous les poussins (nés en 65 ou après), benjamins (nés en 63-64), minimes (nés en 61-62) et cadets (nés en 59-60) à titre individuel ou de celui de leur association habituelle.

La parution du classement officiel de la Fédération nous a comblé. En avril dernier, la Direction de l'A.S.A.S., consciente des possibilités de ses membres et de l'efficacité du professeur, confiante en la combativité de ses représentants, avait cru pouvoir pronostiquer auprès de Monsieur le Maire le doublement du nombre des joueurs et joueuses classés du Club (7 à l'époque pour 1 en 1971). A la mi-saison, elle avançait ici un palmarès de 15 à 20 joueurs classés. Les

20 y sont. Que tous trouvent ici les compliments et félicitations de l'ensemble des dirigeants pour lesquels la saison qui s'ouvre s'annonce difficile mais qui éprouvent satisfaction et trouvent bien des compensations, lors de leurs rares calmes moments de répit, à l'appréciation des résultats obtenus et au régal visuel offert par le niveau du tennis désormais pratiqué.

Que le lecteur ne se rebute pas devant ce qu'il peut considérer comme un compte rendu trop technique. Faute de place, ne peuvent figurer dans les bilans

ou programmes exposés dans ce bulletin, l'attrait, le contact, la joyeuse sympathie, la merveilleuse amicale ambiance que permet le Club à toute une grande famille d'amoureux du tennis ou simples sympathisants, convaincus, peut-être mieux qu'ailleurs que le sport, quel que soit l'âge des pratiquants, est une des « *meilleures utilisations du temps libre* » et un « *élément essentiel d'équilibre et du bonheur de vivre* ».

M. BEAUPOIL
M. DANDREL

L'ETE EST LA, LES VACANCES SONT PROCHES VENEZ A LA PISCINE DES BLAGIS !

Avant votre départ en vacances, habituez progressivement votre corps aux bains, d'eau, d'air et de soleil !



DU 8 JUIN AU 21 SEPTEMBRE LES HORAIRES D'OUVERTURE SERONT LES SUIVANTS

LUNDI de 8 h 30 à 20 h	VENDREDI de 8 h 30 à 22 h (X)
MARDI de 8 h 30 à 20 h	SAMEDI de 8 h 30 à 20 h
MERCREDI de 8 h 30 à 22 h (X)	DIMANCHE	.. de 8 h 30 à 20 h
JEUDI de 8 h 30 à 20 h		et jours fériés

(* du 15 juillet au 31 août, les nocturnes des mercredi et vendredi se terminent à 21 h.

LES TARIFS RESTENT INCHANGES

Adultes (+ de 18 ans) : 5,00 F - La carte de 10 entrées : 45 F
Adultes (+ de 65 ans et carte vermeille) : 2,50 F
Jeunes (— de 18 ans) : 3,50 F - La carte de 10 entrées : 30 F
Les étudiants et les adultes « <i>familles nombreuses</i> » bénéficient du tarif « <i>Jeunes</i> » sur présentation de leur carte.
Abonnement annuel 400 F
Abonnement annuel pour raison médicale .. 350 F

La Boule Scéenne a vingt ans

A la fin du mois de février 1955, à La Taverne Alsacienne (114, rue Houdan), remplacée aujourd'hui par une banque, six habitants du centre de notre cité se réunissaient pour tenter de donner corps au projet dont ils s'entretenaient au hasard de leurs rencontres depuis plusieurs semaines : créer à Sceaux une société où l'on pratiquerait le « Sport-Boules », c'est-à-dire le jeu de boules « à la lyonnaise ».

Après mise au point des « articles » auxquels chacun avait réfléchi, des statuts prirent ce soir-là une forme quasi définitive pour régir « L'Amicale Boule Scéenne », devenue très tôt, plus simplement, « La Boule Scéenne », la suppression du qualificatif restant, bien sûr, sans incidence aucune sur l'esprit de camaraderie à maintenir dans l'association.

L'enthousiasme des promoteurs était grand, mais le vide financier absolu et les terrains de jeu inexistant !... On commença donc par « rouler quelques boules » dans une allée du Jardin de la Ménagerie, qui, à défaut de bêtes féroces, compta bientôt quelques « enragés des boules »... qui ne tardèrent pas à faire école.

Une espérance naquit lorsque l'A.S.A.S. accorda aux boulistes une parcelle de son terrain de la rue des Clos-Saint-Marcel. « Sports-Boules » pratiqué dans l'enceinte d'un actif club sportif, voilà qui allait mieux ! Toutefois, l'emplacement disponible était trop court d'environ huit mètres par rapport aux normes internationales. Pour respecter celles-ci, on traça un cadre réglementaire, mais à partir d'une seule « ligne de pied de jeu », c'est-à-dire que l'on joua toujours dans le même sens pour les « mènes » successives ! Beau témoignage, on en conviendra, de la volonté de durer et de progresser.

Une déclaration d'existence fut soumise à la Préfecture de Police de Paris, agréée le 28 avril 1955, et le bulletin de naissance de « La Boule Scéenne » parut au J.O. n° 112 du 11 mai 1955 (notons déjà que dix ans plus tard environ, la B.S. devait être agréée comme Société sportive, sous le n° 19.836, par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, suivant une obligation récente).

Grâce aux démarches renouvelées de M. Julien CUVILLIEZ, l'un des plus actifs parmi les sept dévoués de la première heure (MM. Robert et Claude BONOT, GUILLET, GUILLOT, RAVINET, SEURAT) et à une progression du nombre des adhérents, la Municipalité concéda à la B.S., en mai 1956, l'autorisation de disposer et d'aménager en boulo-drome la décharge du coin de la rue de Penthièvre située derrière la boucherie chevaline Planche, la résidence du Dr Guérin, une teinturerie, un beau pavillon Directoire, tous immeubles remplacés aujourd'hui par un parking.

Une nouvelle tranche de l'époque héroïque commençait, avec l'évacuation

des reliques de toutes tailles et de tous ordres déposées là nuitamment pour y terminer, au moins temporairement, leur inutile survie chez l'habitant... Après quoi, d'importants terrassements indispensables firent l'objet de « corvées de brouette » quotidiennes, entre 13 et 14 h, complétées par d'autres, à d'autres moments. Les Ponts-et-Chaussées prêtèrent un peu d'outillage, tassèrent ensuite le sol au rouleau mécanique. La Ville offrit les éléments démontés d'une cabane en bois, ultérieurement toiturée par des panneaux de plastique ondulé procurés par un adhérent. Il fallut acquérir du mâchefer et du sable à lapin, le drainage se révélant difficile, l'argile verte étant proche en sous-sol. Achats et transports entraînaient des dépenses : on n'oubliera pas que les personnes citées plus haut firent d'importants dons définitifs pour que tout cela fut possible.

Sur le terrain alloué, les quatre premiers cadres de jeu avec couloirs établis furent repris, portés à cinq, puis à six. L'animation quotidienne qui depuis lors n'a jamais cessé, prouva que la création de la Boule Scéenne répondait à un besoin social, confirmation étant apportée par la progression constante du nombre des adhérents de tous âges.

Après le rattachement de la B.S. au Comité Bouliste de Seine et Seine-et-Oise et le don d'un « Challenge Municipal » par la Mairie, le premier concours officiel organisé par la B.S. eut lieu à Sceaux le 8 juillet 1956 et fut remporté par nos joueurs (FANELLI, A. FRAIOLI, LARREY, RAVINET). Notons déjà que Sceaux organise maintenant une douzaine de compétitions par an.

Gros émoi en 1960 : il fut question d'envoyer « ailleurs » le boulo-drome de la B.S. ! Option fut prise immédiatement pour son « relogement » dans un coin du Jardin mitoyen ; mais le temps passa et les craintes s'apaisant, on put obtenir la clôture complète du boulo-drome, un second réflecteur électrique (plus tard, deux autres) des attributions de sable, l'arrivée de l'eau sur le boulo-drome (1966) grâce au concours de la Municipalité, dont une subvention annuelle régulière indispensable ne laisse pas le Trésorier de la B.S. sans problèmes mais lui évite cependant des angoisses imméritées.

Peu à peu, au fil des ans, suivant l'état de ses finances et en faisant largement appel au dévouement et aux talents de quelques-uns, on put améliorer la qualité des terrains, établir la haie de troènes, orientée nord-sud, créer un environnement fleuri, doubler la surface de la cabane primitive et lui adjoindre un abri pour matériel d'entretien, confectionner 150 casiers à boules individuels, acquérir chaises, tables, placards, souscrire une seconde assurance contre les accidents, renouveler les butoirs des cadres de jeu, etc. toutes choses qui n'auraient pu être faites sans ténacité et gestion des plus prudentes.

Charles GÉRARD

JOAILLERIE
BIJOUTERIE
HORLOGERIE



OMEGA

MONTRES

TISSOT

SEIKO

RICHARDS ZEGER

PIERRE CARDIN

ORFÈVRE CHRISTOFLE

BRIQUETS ET STYLOS

DUPONT

Charles GÉRARD

JOAILLIER-FABRICANT

102, rue Houdan

92330 SCEAUX

☎ 702-02-14



Il y a deux ans, la B.S. obtenait de la Mairie l'établissement de dix terrains annexes — un peu éloignés et que l'on souhaiterait mitoyens du boulodrome — indispensables pour l'extension des compétitions (maintenant portées à 64 engagements possibles), cette extension ayant grandement contribué à la mise en valeur des dotations en objets d'art, enjeux des concours, tels que : Challenge Municipal, Challenge de l'Union du Commerce et de l'Artisanat de Sceaux, Challenge du Comité des Fêtes, Challenge de l'Office Municipal des Sports, Challenge du Bulletin Municipal d'Information, Challenges FRAIOLI, Charles BERGER, KiKi, EFIMO, Etablissements SERRON, venus s'ajouter aux Coupes GUILLET, CUVILLIEZ, JACQUIN, PATRICIA, BELTRAMINI, SIMON, ... tous donateurs envers qui la B.S. est très reconnaissante.

Quelle est donc la position de la Boule Scéenne après ses vingt premières années d'activité ?

Pour 1975, la Société a demandé 104 licences afin de répondre aux inscriptions dans ses trois sections : féminine, masculine, jeunes. **Ce nombre place la B.S. très au-dessus de la moyenne des effectifs des Sociétés Boulistes du Bassin Parisien** et donc dans le petit peloton de tête des clubs ayant le plus d'adhérents.

La participation de ses joueurs aux compétitions boulistes a été assez étendue et honorable pour mériter une sélection sur le plan national (Jeunes : Pascal FACHAUX) et qu'il ait été possible de voir, au Siège social, « *Le Florian* », où MM. et Mmes BONNEMAISON sont les aimables gardiens des trophées remportés par la B.S. : 25 coupes diverses, 4 grands challenges, 4 fanions, ceux-ci étant des attributions du Comité Bouliste de l'Ile-de-France. Ajoutons qu'un cinquième fanion viendra sous peu les rejoindre : celui que notre « *benjamin* » Bruno FACHAUX vient de gagner en remportant la finale qui fit de lui, au

début d'avril, dans sa catégorie, le Champion des Hauts-de-Seine 1975.



Au terme de cette revue rapide de vingt années d'existence et d'activité, on ne saurait conclure sans prier ceux qui ont participé à la réussite de cette entreprise, tout à la fois sportive et sociale, de trouver ici l'expression de la gratitude de notre cité.



Un « *Concours de Propagande* », tel le 32 Q.T.C. organisé à Sceaux le 1^{er} mai, diffère d'une compétition ordinaire car les clubs y délèguent leurs meilleurs représentants et les rencontres successives sont rapidement à un haut niveau. Plus peut-être encore autour des terrains annexes qu'au boulodrome, les spectateurs furent très nombreux tout le jour, et encore à la nuit tombée puisque les derniers résultats acquis ne le furent qu'après 22 h.

Dix-neuf sociétés partantes luttèrent

avec sportivité tout le jour, offrant des phases de jeu de haute qualité. En concours général (Challenge de l'Office Municipal des Sports) l'équipe emmenée par GIORDANO, de Montmorency, l'emporta (15/7) sur la quadrette de KERHERNO, de Sèvres, et reçut le bel objet d'art des mains de notre gracieuse sociétaire Mme Patrick FRAIOLI.

Le complémentaire (16 Q.) était doté d'un très beau « *Bouliste* » par le Bulletin Municipal d'Information de Sceaux. En finale, les équipiers de notre excellent ami BIONDO (Clamart) triomphèrent (15/5) de ceux de LE FLOCH (Suresnes).

L'Office Municipal des Sports fut représenté par M. PETIT, Conseiller municipal et le Bulletin Municipal d'Information par Mme PHILIPPART, Conseiller municipal. La B.S. remercie sincèrement ces deux autorités de l'intérêt très attentif qu'elles ont bien voulu porter tant à quelques rencontres qu'à la vie de la société.

FERMETURE ANNUELLE DES BOULANGERIES

QUARTIER DU CENTRE

● M. THION, 78, rue Houdan

Fermeture annuelle du dimanche 29 juin au lundi 28 juillet inclus.

● M. ROZE, 6, rue du Docteur-Berger

Fermeture annuelle du jeudi 31 juillet au jeudi 4 septembre inclus.

● M. LECOUR, 49, rue Houdan

Fermeture annuelle du lundi 28 juillet au mercredi 27 août inclus.

● M. CYGANKO, 102, rue Houdan

Fermeture annuelle du mardi 1^{er} juillet au mercredi 30 juillet inclus.

QUARTIER DE ROBINSON

● M. BARRE, 1, avenue des Quatre-Chemins

Fermeture annuelle du mercredi 30 juillet au samedi 30 août inclus.

Pendant cette période, la vente du pain sera assurée par la Maison SERRON (CODEC).

QUARTIER DES BLAGIS

● M. BON, Centre Commercial des Blagis

Fermeture annuelle du dimanche 29 juin au lundi 4 août inclus.

● M. MASSON, 33, rue des Coudrais

Fermeture annuelle du lundi 4 août au lundi 1^{er} septembre inclus.

Pendant les jours de fermeture, les consommateurs du quartier pourront s'approvisionner au SUMA et au CERCLE BLEU.

INFIRMIERS

24 h sur 24

dimanches et fêtes

Piqûres - Perfusions
Pansements
Prélèvements de laboratoires

Toilette aux grands
malades alités
Gardes de nuit

31, av. Paul-Langevin - FONTENAY-AUX-ROSES - Tél. 350.44.43

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

175, rue de la Porte-de-Trivaux
92140 CLAMART

SANTÉ — CONFORT — SERVICE

Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

NUIT
et
JOUR

631.69.22



Seule société
agrée pour
les transports
des malades,
indigents, relevant
des bureaux
d'aide sociale
des communes

Services de garde

Du dimanche 1^{er} juin au dimanche 26 octobre 1975

Médecins

Pharmaciens

Juin

Dimanche 1^{er} juin :	Dr LE VAN GUYEN J.-Georges, 118, rue Houdan	350-07-74
Dimanche 8 juin :	Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins	350-17-36
Dimanche 15 juin :	Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702-65-48
Dimanche 22 juin :	Dr RENAULT, 112, rue Houdan	661-19-93
Dimanche 29 juin :	Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt	661-02-45

Dimanche 1^{er} juin :	Mlle Odile KUNTZ, 144, avenue du Général-Leclerc	350-03-00
Dimanche 8 juin :	Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	661-00-76
Dimanche 15 juin :	Mme LAVERDET, 106, rue Houdan	661-00-62
Dimanche 22 juin :	Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702-40-44
Dimanche 29 juin :	Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins	661-16-12

Juillet

Dimanche 6 juillet :	Dr BLANC, 81, rue Houdan	661-17-28
Dimanche 13 juillet :	Dr BOUIN, 101, rue Houdan	702-40-46
Lundi 14 juillet :	Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau	702-38-38
Dimanche 20 juillet :	Dr LE VAN GUYEN J.-J., 31, rue du Docteur-Roux	660-81-31
Dimanche 27 juillet :	Dr LE VAN GUYEN J.-Georges, 118, rue Houdan	350-07-74

Dimanche 6 juillet :	M. VARIN, 45, rue Houdan	661-00-91
Dimanche 13 juillet :	Mlle Odile KUNTZ, 144, avenue du Général-Leclerc	350-03-00
Lundi 14 juillet :	Mlle Odile KUNTZ, 144, avenue du Général-Leclerc	350-03-00
Dimanche 20 juillet :	M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	661-10-59
Dimanche 27 juillet :	Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	661-00-76

Août

Dimanche 3 août :	Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins	350-17-36
Dimanche 10 août :	Dr RENAULT, 112, rue Houdan	661-19-93
Vendredi 15 août :	Dr RENAULT, 112, rue Houdan	661-19-93
Dimanche 17 août :	Dr BENOUAICHE, 138, avenue du Général-Leclerc	660-74-87
Dimanche 24 août :	Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt	661-02-45
Dimanche 31 août :	Dr BLANC, 81, rue Houdan	661-17-28

Dimanche 3 août :	Mme LAVERDET, 106, rue Houdan	661-00-62
Dimanche 10 août :	Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702-40-44
Vendredi 15 août :	Mlle Odile KUNTZ, 144, avenue du Général-Leclerc	350-03-00
Dimanche 17 août :	Mlle Odile KUNTZ, 144, avenue du Général-Leclerc	350-03-00
Dimanche 24 août :	M. VARIN, 45, rue Houdan	661-00-91
Dimanche 31 août :	M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	661-10-59

Septembre

Dimanche 7 septembre :	Dr BOUIN, 101, rue Houdan	702-40-46
Dimanche 14 septembre :	Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau	702-38-38
Dimanche 21 septembre :	Dr LE VAN GUYEN J.-J., 31, rue du Docteur-Roux	660-81-31
Dimanche 28 septembre :	Dr LE VAN GUYEN J.-Georges, 118, rue Houdan	350-07-74

Dimanche 7 septembre :	Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins	661-16-12
Dimanche 14 septembre :	Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	661-00-76
Dimanche 21 septembre :	Mme LAVERDET, 106, rue Houdan	661-00-62
Dimanche 28 septembre :	Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702-40-44

Octobre

Dimanche 5 octobre :	Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins	350-17-36
Dimanche 12 octobre :	Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702-65-48
Dimanche 19 octobre :	Dr RENAULT, 112, rue Houdan	661-19-93
Dimanche 26 octobre :	Dr BENOUAICHE, 138, avenue du Général-Leclerc	660-74-87

Dimanche 5 octobre :	Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins	661-16-12
Dimanche 12 octobre :	M. VARIN, 45, rue Houdan	661-00-91
Dimanche 19 octobre :	M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	661-10-59
Dimanche 26 octobre :	Mlle Odile KUNTZ, 144, avenue du Général-Leclerc	350-03-00

Médecins présents à Sceaux au mois d'août 1975 :

Du 1^{er} au 10 : Dr BENOUAICHE - Dr MOUROT - Dr RENAULT - Dr BESNARD (remplaçant) - Dr LE VAN GUYEN (père et fils).

Du 10 au 16 : Dr BENOUAICHE - Dr BESNARD (remplaçant) - Dr LE VAN GUYEN (père et fils) - Dr RENAULT.

Du 16 au 31 : Dr BENOUAICHE - Dr BESNARD (remplaçant) - Dr BLANC - Dr BOUIN - Dr LE VAN GUYEN (père et fils) - Dr RENAULT - Dr GALVIN.

Fermeture des pharmaciens de Sceaux de juillet à septembre :

Pharmacie LAVERDET : fermée du 4 août au 1^{er} septembre.

Pharmacie LEBLANC : ne ferme pas.

Pharmacie KUNTZ : fermée du 15 juillet au 25 août.

Pharmacie VARIN : fermée du 31 août au 22 septembre.

Pharmacie MOUIEL : fermée du 1^{er} au 31 août.

Pharmacie WEBER : fermée du 11 juillet au 14 août.

Pharmacie LACOUR : fermée du 13 août au 15 septembre.

Clinique Chirurgicale de l'Assomption

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie - Traumatologie - Radiologie
 Chirurgie cardio-vasculaire - Maladies de l'appareil digestif - O.R.L. - Laboratoire d'analyses
 24, avenue Victor-Hugo - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 661-07-99
 Face le Lycée Lakanal 350-18-40 +

Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. - Mutuelles



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



APPARTEMENTS

BOURG-LA-REINE M°

Magn. Liv. dble loggia sud, 3 ch., gde cuis., bains + cab. toil., nbx pla., chauff. cent., radiat. imm. récent gd stg, garage pos., 320.000 F.

HAY-LES-ROSES Centre

Calme panoramique, neuf gd stg, magn. liv., balc., 3 ch., 2 bns, gde cuis., dressing radiat., garage comp. EXCEPT. 288.000 F.

BOURG-LA-REINE M°

Calme noyé verdure, pt imm. récent, gd stg, b. liv., dble balc., hall, 2 ch., gde cuis. équipée sle de bains, av. fen., radiat., parking. EXCEPTION. 230.000 F.

CHATENAY-MALABRY

Neuf gd stg, verdure magn., apt avec loggia, liv. dble, 3 ch., gde cuis., 2 bains, nbreux plac., radiat., garage et park. comp., très except., 283.000 F + C.F. TVA incluse.

HAY-LES-ROSES/FRESNES

Beau séjour, balc., 2 ch., gde cuis., bns, nbreux plac., pt imm. P. taille au milieu peuloses, park. comp. EXCEPT. 128.000 F + C.F.

FONTENAY-AUX-ROSES M°

Beau liv., dble balc., 2 ch., cuis., bns radiat., nbreux plac., charm. petit imm. récent ds verdure, Box compris. 235.000 + 9.000 C.F.

PAVILLONS

FONTENAY-AUX-ROSES

Belle maison de caractère, liv. 50 m², cheminée, 5 ch. + 2 mansardées, cuis., 3 bns, mazout, ss-sol complet, atelier peintre, garage, 650.000 F.

FRESNES près lycée

Beau pav. récent, séjour dble + 3 ch., cuis. lux., salle de bains, cellier, buanderie, salle de jeux, agr. jdin, 265.000 F.

VERRIERE-LE-BUISSON

Spl. pav. neuf, ss-sol, garage, hall et liv. dble marbre, gde cuis., lux. salle de bns, 1^{er} étage 80 m² aménageables, chauff. cent. maz., magnif. jdin 600 m², 319.000 F.

ANTONY M°

Très beau pav. 1970, ss-sol total garage, gd hall, liv. dble marbre, balc., gde cuis. équipée, 3 ch., sal. de bains + grenier, chauff. centr. maz., charmant jdin, 372.000 F.

SCEAUX Centre

Rue calme et résidentielle, belle mais. meulière, salon, sal. à mang. + 4 ch., cuis., bains, s-sol total garage, pt jdin, 372.000 F.

PARC DE SCEAUX

Magn. villa Ile-de-France, gd salon, terrasse + s. à manger office, cuis., 4 ch., bains + cab. toil., ss-sol total garage, spl. jdin 650 m², 790.000 F.

RECHERCHONS APPARTEMENTS ET VILLAS DANS LA REGION — PAIEMENT COMPTANT

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

OFFRES D'EMPLOI

Dentiste cherche assistante ou réceptionniste, capable de devenir assistante dentaire. Se présenter au cabinet dentaire 42-44, rue de Fontenay. Tél. : 702-65-35.

L'Association d'aide à domicile aux personnes âgées de Sceaux recherche d'urgence une aide-ménagère à temps complet ou à mi-temps.

Travail stable convenant à une personne de 40 à 55 ans aimant les contacts humains.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle LACOUR, Vice-Président de l'Association, à la Mairie de Sceaux.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille cherche à garder enfants l'après-midi ou le soir, sauf le week-end. Tél. : 702-57-80.

Jeune femme, étudiante, donnerait pendant les vacances scolaires, cours d'allemand classes secondaires et enseigne-

ment général classes primaires. Tél. : 660-53-00.

Etudiant indonésien, 20 ans, disponible à plein temps jusqu'à la fin juillet/début août, cherche emploi. Tél. : 702-46-33.

Jeune homme 26 ans, léger handicap, 2 ans expérience exploitation agricole, cherche place dans l'agriculture. Tél. : 702-56-12.

Ouvrier portugais ferait travaux de jardinage, références. Tél. aux heures des repas au 702-30-90.

IMMOBILIER

Echangerais appartement H.L.M. F4 situé à Châtillon-sous-Bagneux, contre un similaire situé à Sceaux. Tél. : 656-67-72, le soir.

Particulier échangerait pavillon 4/5 pièces, terrain 400 m² à Sceaux (métro Bourg-la-Reine) contre appartement 4/5 pièces à Sceaux ou Châtenay. Tél. : 702.33.35.

Recherchons chambres à louer pour année scolaire 75/76. S'adresser à l'Ecole polytechnique féminine, 3 bis, rue Lakanal, Sceaux. Tél. : 350-23-16.

Recherchons appartement meublé 3 pièces tout confort à partir d'août 1975

pour 6 mois environ. Tél. : ALE-13-19, poste 306, ou écrire à M. NAVION Gérard - Résidence des Roses Rouges - Bâtiment 17 - Rue de Chevilly à Villejuif 94800.

DIVERS

Achète table ronde 0,90 m de diamètre pliante, 2 abatants 1 allonge, genre acajou ancien ou moderne. Prix maximum 500 F. Tél. : 380-12-60 avant 10 h.

A vendre : matelas « Simmons » 140-coutil beige, sommier tapissier 140-coutil bleu, mannequin « Siegel » taille 44, galerie « Dauphine ». Tél. : 350-64-04.

A vendre tente canadienne 4 places type « comanche-maréchal » servi 15 jours : 350 F ; 2 phares « oscar » Cibié plus 1 compte-tours : 350 F. Tél. : 350-10-89.

Particulier vend, état neuf, BMW 525, automatique, février 1974, marron métallisé, direction assistée, pare-brise teinté. Prix : 36.000 F. Tél. : 660-78-36 après 19 h.

Vends radiateur électrique à accumulation Calder 3 kw, état neuf, lit rustique ancien, table Louis XIII noire, secrétaire-commode. Tél. 350-46-04.

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 5 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites ; elle ne peuvent toutefois dépasser 5 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

Les textes des annonces doivent être adressés à la SEBMIS. 122, rue Houdan. 92330 SCEAUX



STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23



AU DOMAINE ROYAL
TOUTE L'ALIMENTATION

61, rue Houdan

*
*
*
☎ 702.02.09
à votre service..

L'OCEAN
POISSONS ET CRUSTACES
ARRIVAGES DIRECTS

92330 SCEAUX

*Faites confiance
aux annonceurs
de ce bulletin*



31, avenue de la
Division - Leclerc
92 - ANTONY
☎ 666-02-13

VETEMENTS — SPORTS — CAMPING
Tennis - Equitation - Location Skis et Chaussures



INCENDIE ~ VIE
MALADIE

B. COMBETTE *Agent général*

Diplômé Ecole Nationale d'Assurances

31 bis, avenue de Robinson
92290 CHATENAY-MALABRY
☎ 661-16-63

ACCIDENTS
CHIRURGIE

GALLET-DELAGE s.a.

au capital de 1200 000 Francs

* 17, rue du 14-Juillet - KREMLIN-BICETRE (Val-de-Marne) - Tél. 588-05-53, 21-53 *

ECLAIRAGE ELECTRIQUE PUBLIC — SIGNALISATION — FORCE — LUMIERE
RESEAU ELECTRIQUE H.T., B.T. — ILLUMINATION DE JARDINS
ECLAIRAGE DE STADES ET GRANDS ESPACES

*Pour un cadre de vie
de votre temps,*

**une équipe
2 magasins**

à **BOURG-LA-REINE**

72 et 81, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 660.34.88

ROCHE BOBOIS

*Pour vos cadeaux
et listes de mariage :*

"la boutique"

78, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 702.67.80

Au cœur de Sceaux

*Un vrai
centze ville*

La rue Houdan (entre la Mairie et l'Église)
et ses abords immédiats

*Animé par de
vrais commerçants*

**120 commerçants à votre service
dont une cinquantaine dans la partie de la rue Houdan
réservée aux piétons**

**Et l'assurance de trouver
une place pour sa voiture !**

FÊTES DE SCÉAUX

7.8 14.15 21.22

JUIN
1975

**Comité
Municipal
des Fêtes**



apatel
75

SAMEDI 7 JUIN DIMANCHE 8 JUIN **2 JOURNÉES DE**

JUDO

tournoi ouvert à tout judoka s'entraînant dans un club de Sceaux, au Jardin de la Ménagerie (*), le 7 juin de 13 h 30 à 17 h 30, le 8 juin de 10 h à 12 h

3 catégories d'âges : nés en 1961 et après - nés en 1958, 1959, 1960 - nés en 1957 et avant
21 catégories de poids

Inscriptions le samedi 7 juin à l'Ancienne Mairie, entre 11 h 30 et 13 h

(*) en cas de mauvais temps, dans le préau de l'Ecole maternelle du Centre.

ESCRIME

tournoi réservé aux jeunes, le 7 juin : au Jardin de la Ménagerie de 13 h 30 à 17 h 30, au Stade des Clos-Saint-Marcel pour les finales à partir de 20 h 30

4 catégories d'âges : Poussins (nés en 1966 et après) - Pupilles (nés en 1964 et 1965)
Benjamins (nés en 1962 et 1963) - Minimes (nés en 1960 et 1961)

Arme : fleuret ordinaire - Engagement gratuit

BUFFET OUVERT A TOUS DE 19 H A 20 H 30

**A L'ISSUE DES FINALES, DEMONSTRATIONS AUX
TROIS ARMES PAR DES SELECTIONNES FRANÇAIS
AU CHAMPIONNAT DU MONDE**

AU STADE DES CLOS-SAINT-MARCEL

RELAIS

course de relais à travers la ville, le 7 juin entre 18 h et 19 h, avec la participation des clubs et des établissements d'enseignement

Itinéraire : départ de l'Ecole des Blagis, traversée du quartier des Blagis, Gare de Robinson, Rue Houdan, Centre, arrivée au Jardin de la Ménagerie

**TOUS LES SPORTIFS SE RETROUVERONT ENSUITE AU BUFFET
OUVERT DE 19 H A 20 H 30 AU STADE DES CLOS-SAINT-MARCEL**

NATATION

un « réveil musculaire » à la Piscine des Blagis, organisé par l'Association de la Piscine et les « Dauphins » de l'U.S.B.R.S.

Ouverture gratuite de la piscine le dimanche 8 juin de 8 h à 9 h 45

Pour participer à cette épreuve, il suffit de s'inscrire à l'arrivée à la Piscine et de nager 50 m (2 longueurs de bassin) : départ plongé ou sauté, style au choix, pas de limite de temps

A 10 h aura lieu le tirage au sort des bulletins d'inscription : nombreux prix offerts par le Comité des Fêtes, l'Association de la Piscine et les « Dauphins » de l'U.S.B.R.S.

Dans le cadre des Fêtes de Sceaux

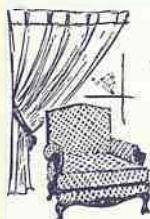
CONCOURS DE PEINTURE ORGANISE PAR « LES AMIS SCEENS DES ARTS »

sous le patronage de la Municipalité de Sceaux et du Comité des Fêtes

LE DIMANCHE 8 JUIN DE 7 H 30 A 19 H

Exposition des œuvres exécutées, du 14 au 22 juin à l'Ancienne Mairie de Sceaux

Renseignements et inscriptions au siège de l'Association 14, rue du Maréchal-Foch - Tél. : 660-11-78



R. Chaumeau

TAPISSIER-DÉCORATEUR

26, rue des Écoles - 92330 SCEAUX

Tél. : 702.77.49

"LE JARDIN NIÇOIS"

Fruits et primeurs

Maison VERDET

29, rue Houdan - 92330 SCEAUX / ☎ 702.41.18

QUALITÉ
FRAÎCHEUR

PEINTURES
PAPIERS PEINTS
VENTE AU DÉTAIL

moquette/décors
tous revêtements de sols

Magasin d'exposition :

10, rue des Écoles - 92330 SCEAUX - ☎ 702.04.86

PARQUETS
SOLS PLASTIQUES
MOQUETTES

PROMOTION DU SPORT

TENNIS

tournoi des jeunes de Sceaux (benjamins, minimes, cadets) organisé par l'A.S.A.S. - Section Tennis, du 28 mai au 8 juin

Au terrain de sports des Blagis

Samedi 7 juin à 17 h 30 : demi-finales du tournoi

Dimanche 8 juin

10 h 30 : démonstration de l'Ecole de tennis

16 h 00 : finales du tournoi

17 h 00 : remise des prix au Club-House

17 h 30 : match de démonstration

BASKET

tournoi organisé par l'Office Municipal des Sports et l'A.S.A.S. - Section Basket, le dimanche 8 juin

Au Stade des Clos-Saint-Marcel

14 équipes engagées

Début des tournois à 9 h - Eliminatoires le matin - Finales à partir de 16 h

Remise des récompenses vers 19 h

CYCLISME

grande course cycliste « amateurs » organisée le dimanche 8 juin par la Section cycliste de l'A.S.P.T.T. de Paris

Circuit de 4,6 km à parcourir 20 fois

Départ à 13 h au carrefour av. Alphonse-Cherrier/rue Paul-Couderc - Arrivée vers 15 h 30, place du Gal-de-Gaulle

Itinéraire : avenue Alphonse-Cherrier, avenue Cauchy, rue Voltaire, place du Général-de-Gaulle, rue de Fontenay, avenue Jean-Perrin, avenue de Bourg-la-Reine, avenue Georges-Clemenceau, avenue Raymond-Poincaré, avenue de Verdun, rue de Penthièvre, rue Houdan, rue du Docteur-Berger, rue Paul-Couderc...

BOULES LYONNAISES

concours organisé le dimanche 8 juin de 8 h à 20 h par la Boule Scénne

Au boulodrome et sur les terrains annexes du Jardin de la Ménagerie
32 quadrettes, toutes catégories

Challenge Municipal - Challenge du Commerce et de l'Artisanat de Sceaux
Coupe du Comptoir d'Orléans - Coupe B.B.C. (Beltrami)

Remise des prix à 20 h

A l'occasion des Fêtes de Sceaux

CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES RESERVE AUX JEUNES DE MOINS DE 15 ANS

sous le patronage de la Municipalité de Sceaux

LE MERCREDI 11 JUIN DE 8 H 30 A 12 H 30 AU JARDIN DE LA MENAGERIE

Exposition des œuvres exécutées, sur place, jusqu'à 18 heures

Renseignements et inscriptions au Bureau du Centre Municipal des Loisirs
8, rue Marguerite-Renaudin - Tél. : 661-29-50, poste 312

Établissements

BESOMBES et C^{ie}



Votre Concessionnaire CITROËN

location sans chauffeur
courte et longue durée

2, rue de Fontenay - SCEAUX (centre) / ☎ 661.05.50

Télé Blagis

Centre commercial des Blagis/Sceaux/350.15.00

- **SPÉCIALISTES EN TÉLÉVISION COULEUR**
agréés par PHILIPS, PATHÉ-MARCONI, CONTINENTAL-EDISON
- **INSTALLATEURS-MÉNAGISTES** (agréés par E.D.F.)
VEDETTE, BRANDT, PHILIPS, MIELE, THERMOR
- **INSTALLATION DE CUISINES**
Devis gratuits

SAMEDI 14 JUIN
DIMANCHE 15 JUIN

CONCOURS HIPPIQUE NATIONAL

ORGANISÉ, SOUS LE PATRONAGE DU COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES, PAR LE JUMPING-CLUB DE SCEAUX



Au Parc de Sceaux

Plaine de la Patte-d'Oie – Entrée en face de la Sous-Préfecture d'Antony
Entrée gratuite

Samedi

à 14 heures

“PRIX DU COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES”

Épreuve en deux manches
classe B



Dimanche

à 9 heures

“PRIX DU FIGARO” classe C

Épreuve qualificative pour le championnat
3^e catégorie de l'Île-de-France

à 14 heures

“PRIX DE LA VILLE DE SCEAUX” classe B

Épreuve qualificative pour le championnat
2^e catégorie de l'Île-de-France



Dimanche 15 juin : CONCOURS DE BOULES LYONNAISES organisés par “La Boule Scéenne”

Challenge du Comité Municipal des Fêtes

16 quadrettes
à 9 h, sur les terrains annexes du Jardin de la Ménagerie

Challenge « jeunes » du Comité Municipal des Fêtes

16 quadrettes (Jeunes de l'Île-de-France)
à 13 h 30, au Boulodrome

Remise des prix à 20 heures

PLOMBERIE - SANITAIRE

INSTALLATIONS REPARATIONS
Aménagement de cuisines, salles de bains, etc.

PIERRE DUCRET

173, av. de la Division-Leclerc, CHATENAY ☎ 350-00-06

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

Aménagement et transformation
d'appartements, de locaux industriels et publics

PARQUETS - ESCALIERS
RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS
Ets CHATEAU

86, rue Houdan - 92330 SCEAUX ☎ 661-01-25

Toutes assurances

CABINET ROBERT

Incendie - Accidents
Risques divers - Vie - Assurances Recours

☎ 350.19.93

151, rue Houdan - 92330 SCEAUX
(Près de Multi-Sceaux)



Entreprise Générale d'Électricité

INSTALLATIONS ET DEPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS
A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, rue des Ecoles ~ 92330 SCEAUX
☎ 350-17-29 +

elf

STATION SERVICE “LA RESIDENCE”

Gérant : J. GROLIER
SPECIALISTE PEUGEOT
Lavage — Graissage - Pulvérisation
Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23

elf

SAMEDI 21 JUIN

Bal au Petit Parc

de 20 h 30 à 2 h du matin, au Jardin de la Ménagerie

Entrée gratuite



**Avec
Loulou Legrand,
son accordéon,
son orchestre
de variétés**

Buvette-restaurant : dîners ou soupers par petites tables, le long de la piste de danse



CODEC SERVICE Sté SERRON

SUPERMARCHÉ ALIMENTAIRE 155, rue Houdan ~ 92330 SCEAUX ☎ 661-03-55

Livraisons à domicile — Parking privé — Ouvert le dimanche matin



86, rue Houdan
☎ 661-16-26

C. BONOT

Opticien adaptateur de lentilles (souples et dures)
Agrégé S.S.

SCEAUX

OPTIQUE - PHOTO
Agfa - Kodak

151, rue Houdan
☎ 350-29-38

DIMANCHE 22 JUIN

Grande fête de plein air

de 15 h à 17 h 30, au Jardin de la Ménagerie

Entrée gratuite



1^{ère} partie

**LES PONEYS
DU HARAS DE MÉDINE**

Courses - Démonstrations

2^{ème} partie

**LES COSAQUES
de Pierre Pakhomoff**

Hors du temps, une chevauchée fantastique, venue des steppes d'Europe centrale.

Un spectacle équestre d'une rare qualité.

LE DIMANCHE MATIN

Au Jardin des Félibres
à 10 h 30

LA FÉLIBRÉE

A la chapelle attenante à
l'église St Jean-Baptiste, à 11 h 15

MESSE PROVENÇALE



SOINS
ESTHÉTIQUES

beauté du visage
du buste, des jambes
épilation, bronzage

BIOThERM
CARITA



Jacqueline Borel

112 bis, rue Houdan

92330 SCEAUX

1, avenue Charles-Péguy

☎ 702.84.45



COIFFURE - BRUSHING

membre de la Haute Coiffure Française



SOINS
CAPILLAIRES

bains et soins
bains de plantes
couleur - forme

KERASTASE
CARITA



CONCOURS D’AFFICHES

Les résultats

Le Jury du concours d’affiches organisé par le Comité Municipal des Fêtes s’est réuni le samedi 26 avril 1975 à la Mairie de Sceaux.

Placé sous la présidence d’honneur de M. Erwin GULDNER, Maire de Sceaux, présidé par M. Jean VIGOUREUX, Artiste peintre, Membre du Conseil d’administration du Comité Municipal des Fêtes, il était composé de :

- deux membres du Conseil Municipal de Sceaux :
M. Henri WATREMEZ, Maire Adjoint et M. Gérard POURREZ, Conseiller Municipal ;
- deux membres du Comité des Fêtes :
Mme Maryvonne BAUDET et M. Jacky CARRE ;
- six personnalités Scéennes particulièrement qualifiées :
M. Bertrand BROCARD (Les Gémeaux) ;
M. Gilbert DUCAM, Publicitaire ;
Mme Monique JOANICOT (« Atelier du jeudi ») ;
M. Jean-Pierre MALASSINGUE (UDAC-ALFA) ;

Mme Alice MARTINEZ-RICHTER, Présidente de l’Association « Les Amis Scéens des Arts » ;

M. Arturo TEJERO (Maison des Jeunes et de la Culture).

Il a arrêté son choix sur une affiche de M. Didier PETIT (12, rue du Docteur-Berger) qui gagne le prix de 500 F et dont le projet a été utilisé pour réaliser l’affiche des Fêtes de Sceaux 1975 et la couverture du présent programme.

Il a également décerné :

- un deuxième prix de 250 F à Mlle Monique RAISER (28, rue de Bagneux) ;
- un troisième prix de 150 F à M. Gérard MAISONNIER (1, rue Michel-Voisin) ;
- un troisième prix ex-aequo, non doté, à M. Didier PETIT pour une deuxième affiche.

L’ensemble des projets d’affiches sera exposé au Centre d’Animation Culturelle « Les Gémeaux » du 10 au 30 juin 1975.



Par INTERFLORA, vous pouvez transmettre des fleurs dans le monde entier
Le messenger INTERFLORA représente votre garantie
Vous la verrez sur la vitrine des fleuristes adhérents à notre service

C. RUNSER

198, rue Houdan
Tél. 702.57.66

“PLUIE DE ROSES”

140, av. du Général-Leclerc
(angle Allée d’honneur)
Tél. 702.86.31

“SUPERFLEURS”

15, Centre Commercial
des Blagis
Tél. 350.01.54

M. TOURRETTE

71, rue Houdan
Tél. 702.26.42

“LES JARDINS DE SCEAUX”

YVES GOMICHOIN
150, av. du Général-Leclerc
Tél. 661.12.06

Faites confiance au messenger INTERFLORA, il va vite, il va loin